

# **Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)**

**Rapport financier annuel**  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le 17 avril 2025, le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC est devenu un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.) et a été renommé Fonds d'actions Inde RBC. Pour en savoir plus sur le Fonds d'actions Inde RBC, veuillez consulter le site [rbcgam.com/documentsreglementaires](http://rbcgam.com/documentsreglementaires).



# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

États de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023  
(en milliers, sauf les chiffres par part)

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>Actifs</b>		
Trésorerie . . . . .	337 \$	227 \$
Monnaie étrangère . . . . .	77	4
Dépôts de garantie pour dérivés . . . . .	—	—
Montant à recevoir de courtiers . . . . .	178	—
Souscriptions à recevoir . . . . .	—1	5
Intérêts et dividendes à recevoir . . . . .	—	—
Remboursements à recevoir . . . . .	—	—
Actifs dérivés . . . . .	—	—
Placements . . . . .	<b>18 531</b>	16 336
	<b>19 123 \$</b>	16 572 \$
<b>Passifs</b>		
Dette bancaire . . . . .	— \$	— \$
Dépôts de garantie pour dérivés . . . . .	—	—
Montant à payer à des courtiers . . . . .	197	—
Rachats à payer . . . . .	—	—1
Distributions à verser . . . . .	—	—
Frais de gestion à payer . . . . .	36	30
Charges à payer . . . . .	50	34
Passifs dérivés . . . . .	—	—
	<b>283 \$</b>	64 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> . . . . .	<b>18 840 \$</b>	16 508 \$
<b>Constitué de ce qui suit :</b>		
Série investisseurs . . . . .	<b>12 610 \$</b>	11 337 \$
Série F . . . . .	<b>4 327</b>	3 193
Série priviléges . . . . .	<b>1 836</b>	1 947
Série gestionnaires . . . . .	<b>67</b>	31
Série institutions . . . . .	—	—
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b> . . . . .	<b>18 840 \$</b>	16 508 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série par part</b>		
Dollars canadiens		
Série investisseurs . . . . .	<b>20,28 \$</b>	16,82 \$
Série F . . . . .	<b>13,47 \$</b>	11,04 \$
Série priviléges . . . . .	<b>20,30 \$</b>	16,77 \$
Série gestionnaires . . . . .	<b>23,84 \$</b>	19,46 \$
Série institutions . . . . .	— \$	— \$
Dollars américains		
Série investisseurs . . . . .	<b>14,11 \$</b>	12,69 \$
Série F . . . . .	<b>9,37 \$</b>	8,33 \$
Série priviléges . . . . .	<b>14,12 \$</b>	12,65 \$

<sup>1</sup> Montant inférieur à mille.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## États du résultat global

(en milliers, sauf les chiffres par part)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Note	2024	2023
<b>Produits</b>			
Produits d'intérêts aux fins des distributions ..		<b>16 \$</b>	10 \$
Produits de dividendes .....		<b>164</b>	273
Revenu de placement tiré de fonds communs de placement .....		—	—
Profit (perte) de change .....		(4)	(31)
Variation de la juste valeur des placements et des dérivés .....			
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements .....		<b>3 053</b>	1 427
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les dérivés .....		—	—
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements .....		<b>858</b>	1 117
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés .....		—	—
Total des produits (de la perte) .....		<b>4 087 \$</b>	2 796 \$
<b>Charges</b>			
Frais de gestion .....	5	<b>370 \$</b>	296 \$
Droits de garde .....		<b>21</b>	19
Honoraires du fiduciaire .....		—	—
Coûts d'opérations .....		<b>25</b>	20
Honoraires d'audit .....		<b>18</b>	13
Frais juridiques .....		<b>22</b>	24
Honoraires du comité d'examen indépendant .....		— <sup>1</sup>	— <sup>1</sup>
Frais de tenue des registres .....		<b>37</b>	45
Communications aux porteurs de parts .....		<b>23</b>	12
Charges d'intérêts .....		—	—
Taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée .....		<b>46</b>	35
Retenue d'impôts étrangers .....	6	<b>33</b>	34
Total des charges d'exploitation avant les renonciations .....	5	<b>595 \$</b>	498 \$
Charges faisant l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire .....		<b>(2)</b>	(2)
Total des charges d'exploitation .....		<b>593 \$</b>	496 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....</b>			
		<b>3 494 \$</b>	2 300 \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>			
Série investisseurs .....		<b>2 329 \$</b>	1 558 \$
Série F .....		<b>727 \$</b>	480 \$
Série priviléges .....		<b>431 \$</b>	253 \$
Série gestionnaires .....		<b>7 \$</b>	9 \$
Série institutions .....		<b>— \$</b>	— <sup>1</sup> \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série par part</b>			
Série investisseurs .....		<b>3,52 \$</b>	2,24 \$
Série F .....		<b>2,38 \$</b>	1,62 \$
Série priviléges .....		<b>3,56 \$</b>	2,17 \$
Série gestionnaires .....		<b>3,89 \$</b>	1,75 \$
Série institutions .....		<b>— \$</b>	(0,45) \$

<sup>1</sup> Montant inférieur à mille.

## Tableaux des flux de trésorerie

(en milliers, sauf les chiffres par part)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....	<b>3 494 \$</b>	2 300 \$
Ajustements pour :		
Produits d'intérêts aux fins des distributions .....	<b>(16)</b>	(10)
Produits de dividendes, déduction faite des retenues d'impôt à la source .....	<b>(131)</b>	(239)
(Profit) perte de change .....	<b>4</b>	31
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements .....	<b>(3 053)</b>	(1 427)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements .....	<b>(858)</b>	(1 117)
Produit de la vente de placements .....	<b>8 407</b>	6 550
Achat de placements .....	<b>(6 672)</b>	(4 975)
Dépôts de garantie pour dérivés .....	—	—
Actifs dérivés .....	—	—
Passifs dérivés .....	—	—
Frais de gestion à payer .....	<b>6</b>	1
Distributions à verser .....	—	—
Charges à payer .....	<b>16</b>	(26)
Intérêts reçus .....	<b>16</b>	10
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source .....	<b>131</b>	239
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation .....	<b>1 344 \$</b>	1 337 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables .....	<b>4 606 \$</b>	1 717 \$
Paiements au rachat de parts rachetables .....	<b>(5 763)</b>	(2 958)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties .....	—	—
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement .....	<b>(1 157) \$</b>	(1 241) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie Trésorerie (dettes bancaires) à l'ouverture de l'exercice .....	<b>187</b>	96
Effet des variations des cours de change .....	<b>231</b>	166
	<b>(4)</b>	(31)
Trésorerie (dettes bancaires) à la clôture de l'exercice .....	<b>414 \$</b>	231 \$

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(en milliers, sauf les chiffres par part)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	Série investisseurs		Série F		Série privilégiés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice .....	<b>11 337 \$</b>	10 532 \$	<b>3 193 \$</b>	2 811 \$	<b>1 947 \$</b>	1 907 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....	<b>2 329</b>	1 558	<b>727</b>	480	<b>431</b>	253
Distributions						
Revenu net de placement .....	– \$	– \$	(4) \$	(7) \$	– \$	– \$
Profits nets réalisés liés aux activités de placement .....	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital .....	–	–	–	–	–	–
Total des distributions .....	– \$	– \$	(4) \$	(7) \$	– \$	– \$
Opérations relatives aux parts rachetables (note 4)						
Émission de parts rachetables au cours de l'exercice .....	<b>2 678 \$</b>	1 042 \$	<b>812 \$</b>	320 \$	<b>1 074 \$</b>	352 \$
Réinvestissement des distributions .....	–	–	4	7	–	–
Rachat de parts rachetables au cours de l'exercice .....	<b>(3 734)</b>	(1 795)	<b>(405)</b>	(418)	<b>(1 616)</b>	(565)
Augmentation (diminution) nette des opérations relatives aux parts ...	<b>(1 056) \$</b>	(753) \$	<b>411 \$</b>	(91) \$	<b>(542) \$</b>	(213) \$
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b> .....	<b>12 610 \$</b>	11 337 \$	<b>4 327 \$</b>	3 193 \$	<b>1 836 \$</b>	1 947 \$
Série gestionnaires						
	2024		2024		Total des séries	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice .....	<b>31 \$</b>	159 \$	– \$	4 \$	<b>16 508 \$</b>	15 413 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....	<b>7</b>	9	–	– <sup>1</sup>	<b>3 494</b>	2 300
Distributions						
Revenu net de placement .....	– \$	– \$	– \$	– \$	<b>(4) \$</b>	(7) \$
Profits nets réalisés liés aux activités de placement .....	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital .....	–	–	–	–	–	–
Total des distributions .....	– \$	– \$	– \$	– \$	<b>(4) \$</b>	(7) \$
Opérations relatives aux parts rachetables (note 4)						
Émission de parts rachetables au cours de l'exercice .....	<b>37 \$</b>	8 \$	– \$	– \$	<b>4 601 \$</b>	1 722 \$
Réinvestissement des distributions .....	–	–	–	–	4	7
Rachat de parts rachetables au cours de l'exercice .....	<b>(8)</b>	(145)	–	(4)	<b>(5 763)</b>	(2 927)
Augmentation (diminution) nette des opérations relatives aux parts ...	<b>29 \$</b>	(137) \$	– \$	(4) \$	<b>(1 158) \$</b>	(1 198) \$
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b> .....	<b>67 \$</b>	31 \$	– \$	– \$	<b>18 840 \$</b>	16 508 \$

<sup>1</sup> Montant inférieur à mille.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Inventaire du portefeuille

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 décembre 2024

Nombre d'actions	Description	Coût	Juste valeur	Nombre d'actions	Description	Coût	Juste valeur
TITRES DE PARTICIPATION – 98,4 %							
<b>Services de communication – 3,9 %</b>							
23 030	Bharti Airtel Limited	517 \$	614 \$				
13 784	Swiggy Limited	92	125				
		<u>609 \$</u>	<u>739 \$</u>				
<b>Produits de consommation discrétionnaire – 14,6 %</b>							
3 217	Apollo Hospitals Enterprise Limited	199 \$	394 \$				
22 291	Godrej Consumer Products Limited	426	405				
15 366	Jubilant FoodWorks Limited	156	185				
1 668	Maruti Suzuki India Limited	293	304				
7 000	Tbo Tek Limited	202	204				
7 442	Titan Company Limited	166	406				
66 372	Varun Beverages Limited	615	712				
8 685	Zydus Lifesciences Limited	79	142				
		<u>2 136 \$</u>	<u>2 752 \$</u>				
<b>Produits de consommation courante – 2,2 %</b>							
8 000	Hindustan Unilever Limited	310 \$	313 \$				
501	ZF Commercial Vehicle Control Systems India Limited	131	101				
		<u>441 \$</u>	<u>414 \$</u>				
<b>Énergie – 7,2 %</b>							
66 666	Reliance Industries Limited	828 \$	1 360 \$				
<b>Services financiers – 31,0 %</b>							
23 295	Axis Bank Limited	246 \$	416 \$				
62 012	DLF Limited	273	859				
47 022	HDFC Bank Limited	881	1 400				
154	HDFC Bank Limited, CAAÉ	14	14				
52 780	ICICI Bank Limited	216	1 136				
6 799	ICICI Bank Limited, CAAÉ	292	292				
10 000	IndusInd Bank Limited	219	161				
4 838	Multi Commodity Exchange of India Limited	223	506				
20 247	Power Finance Corporation Limited	154	153				
27 379	SBI Cards & Payment Services Limited	355	305				
31 773	State Bank of India	249	424				
2 456	Sundaram Finance Limited	174	171				
		<u>3 296 \$</u>	<u>5 837 \$</u>				
<b>Soins de santé – 4,9 %</b>							
2 624	Lupin Limited	33 \$	104 \$				
500	Neuland Laboratories Limited	132	115				
22 132	Sun Pharmaceutical Industries Limited	166	701				
		<u>331 \$</u>	<u>920 \$</u>				
<b>Produits industriels – 10,1 %</b>							
66 994	Bharat Electronics Limited	104 \$	330 \$				
42 278	Delhivery Limited	293	246				
4 045	Escorts Kubota Limited	185	226				
39 397	Exide Industries Limited	208	275				
13 699	Larsen & Toubro Limited	302	830				
TITRES DE PARTICIPATION (suite)							
<b>Produits industriels (suite)</b>							
						<u>1 092 \$</u>	<u>1 907 \$</u>
<b>Technologies de l'information – 16,2 %</b>							
3 295	Cognizant Technology Solutions Corporation, catégorie A					326 \$	364 \$
6 220	HCL Technologies Limited					73	200
20 621	Infosys Limited					309	651
17 293	Infosys Limited, CAAÉ					287	545
17 242	PB Fintech Limited					297	611
145 538	Zomato Limited					303	679
						<u>1 595 \$</u>	<u>3 050 \$</u>
<b>Matières – 6,7 %</b>							
3 799	Asian Paints Limited					136 \$	146 \$
16 221	Jindal Stainless Limited					164	190
26 110	Jindal Steel & Power Limited					128	408
2 688	UltraTech Cement Limited					220	516
						<u>648 \$</u>	<u>1 260 \$</u>
<b>Immobilier – 1,6 %</b>							
10 648	The Phoenix Mills Limited					113 \$	292 \$
	Total des titres de participation					<u>11 089 \$</u>	<u>18 531 \$</u>
Coûts d'opérations							
						<u>(17) \$</u>	
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS – 98,4 %</b>							
						<u>11 072 \$</u>	<u>18 531 \$</u>
Autres éléments d'actif en excédent du passif – 1,6 %							
							309
<b>ACTIF NET – 100,0 %</b>							
							<u>18 840 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

## Analyse des instruments financiers et de la gestion des risques

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### Gestion des risques financiers

L'objectif de placement fondamental de ce Fonds est la croissance du capital à long terme, surtout au moyen de placements dans un portefeuille diversifié de titres de participation et de titres liés à des titres de participation de sociétés ouvertes inscrites ou cotées officiellement à l'une des Bourses de l'Inde, ainsi qu'au moyen de placements dans les titres de sociétés ouvertes situées à l'extérieur de l'Inde entretenant des relations commerciales ou d'investissement importantes avec l'Inde.

Aucun changement pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été apporté au cours de l'exercice. La présente section contient des renseignements sur l'exposition du Fonds à chacun des risques financiers. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le cadre de gestion des risques du Fonds, il y a lieu de se reporter à la note 8.

### Risque lié au crédit

Il y a lieu de consulter la note 8 b) pour obtenir une définition du risque lié au crédit et de l'information sur la façon dont ce risque est géré par le Fonds.

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds au risque lié au crédit était négligeable.

### Risque lié au manque de liquidité

Il y a lieu de consulter la note 8 c) pour obtenir une définition du risque lié au manque de liquidité et de l'information sur la façon dont ce risque est géré.

Les parts rachetables du Fonds sont remboursables à vue. Les passifs restants du Fonds sont exigibles dans les trois mois suivant la fin de l'exercice du Fonds.

### Risque lié aux marchés

Il y a lieu de consulter la note 8 d) pour obtenir une définition du risque lié aux marchés et de l'information sur les outils utilisés par le Fonds pour gérer les risques liés aux marchés.

#### i) Risque lié aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds au risque lié aux taux d'intérêt était négligeable.

#### ii) Risque lié au taux de change

##### Exposition

À la date de clôture, la valeur comptable des actifs financiers nets et des passifs financiers nets du Fonds détenus en monnaies étrangères et exprimés en dollars canadiens et en pourcentage de l'actif net du Fonds se présentait comme suit :

Au 31 décembre 2024	Placements	Trésorerie	Autres actifs/ passifs		
			Dérivés	Total	
Dollar canadien .....	–	337	(87)	–	250
Dollar américain .....	1 215	1	–	–	1 216
Roupie indienne .....	17 316	76	(18)	–	17 374
<b>Total .....</b>	<b>18 531</b>	<b>414</b>	<b>(105)</b>	<b>–</b>	<b>18 840</b>

Au 31 décembre 2023	Placements	Trésorerie	Autres actifs/ passifs		
			Dérivés	Total	
Dollar canadien .....	–	226	(59)	–	167
Dollar américain .....	379	1	–	–	380
Roupie indienne .....	15 957	4	–	–	15 961
<b>Total .....</b>	<b>16 336</b>	<b>231</b>	<b>(59)</b>	<b>–</b>	<b>16 508</b>

### Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies, tous les autres facteurs demeurant constants par ailleurs, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 929 450 \$, soit environ 4,9 % (817 000 \$ au 31 décembre 2023, soit environ 5,0 %) du total de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être significatif.

#### iii) Autre risque de prix

Au 31 décembre 2024, si l'indice général du marché boursier pertinent avait connu une hausse ou une baisse de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué, respectivement, de 1 787 233 \$, soit environ 9,5 % (1 529 233 \$ au 31 décembre 2023, soit environ 9,3 %) du total de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être significatif.

La répartition sectorielle des titres est présentée dans l'inventaire du portefeuille du Fonds.

### Hiérarchie de la juste valeur — instruments financiers évalués à la juste valeur

Il y a lieu de consulter la note 9 pour obtenir une définition de la hiérarchie de la juste valeur et de l'information sur la façon dont la juste valeur est évaluée.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de clôture sont classés dans les tableaux ci-après selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur dans lequel l'évaluation de la juste valeur est classée. Les montants sont fondés sur les valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Toutes les évaluations de la juste valeur présentées dans les tableaux suivants sont récurrentes :

Au 31 décembre 2024	Instruments financiers à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Obligations .....	–	–	–	–
Actions .....	18 531	–	–	18 531
Titres adossés à des créances hypothécaires .....	–	–	–	–
Fonds d'investissement .....	–	–	–	–
Billets à court terme .....	–	–	–	–
Bons de souscription .....	–	–	–	–
Actifs dérivés .....	–	–	–	–
Passifs dérivés .....	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers .....</b>	<b>18 531</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18 531</b>

### Total des instruments financiers

# Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)

Analyse des instruments financiers et de la gestion des risques (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Aux 31 décembre 2024 et 2023

<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>Instrument</b> s financiers à la juste valeur			
	<b>Niveau</b> <b>1</b>	<b>Niveau</b> <b>2</b>	<b>Niveau</b> <b>3</b>	<b>Total</b>
Obligations .....	–	–	–	–
Actions .....	16 336	–	–	16 336
Titres adossés à des créances hypothécaires .....	–	–	–	–
Fonds d'investissement .....	–	–	–	–
Billets à court terme .....	–	–	–	–
Bons de souscription .....	–	–	–	–
Actifs dérivés .....	–	–	–	–
Passifs dérivés .....	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers .....</b>	<b>16 336</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>16 336</b>

## Transferts importants entre les niveaux 1 et 2

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.

## Rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture pour les instruments financiers classés au niveau 3

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, aucun instrument financier n'était classé au niveau 3.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

## 1. Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

<b>Fonds communs de placement</b>	<b>Date de début des activités</b>
<i>Fonds en espèces et du marché monétaire</i>	
Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC .....	6 janvier 1989
Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC .....	29 janvier 1998
<i>Fonds de revenu</i>	
Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC .....	9 décembre 1992
Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC .....	9 mars 2020
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC .....	16 janvier 1995
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC .....	19 octobre 2015
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC .....	20 octobre 2011
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC .....	17 décembre 2004
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC .....	5 janvier 2011
<i>Fonds d'actions canadiennes</i>	
Fonds équilibré canadien Indigo RBC .....	6 janvier 1989
Fonds de dividendes Indigo RBC .....	16 janvier 1995
Fonds d'actions Indigo RBC .....	6 janvier 1989
Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC .....	16 janvier 1995
<i>Fonds d'actions étrangères</i>	
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC .....	9 janvier 1998
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC .....	19 octobre 2015
Fonds d'actions américaines Indigo RBC .....	9 novembre 1994
Fonds européen Indigo RBC .....	9 novembre 1994
Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC .....	22 novembre 1993
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC .....	31 mai 2004
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC .....	26 octobre 2009
Fonds de marchés émergents Indigo RBC .....	1 <sup>er</sup> novembre 1994
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II .....	9 avril 2007
<i>Fonds indiciens</i>	
Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC .....	16 avril 2021
Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC .....	26 mars 2021
Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC .....	26 mars 2021
<i>Fonds diversifiés</i>	
Fonds conservateur diversifié Indigo RBC .....	29 août 2005
Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC .....	29 août 2005
Fonds équilibré diversifié Indigo RBC .....	29 août 2005
Fonds de croissance diversifié Indigo RBC .....	29 août 2005
Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC .....	29 août 2005
<i>Fonds stratégiques</i>	
Fonds stratégique conservateur Indigo RBC .....	11 avril 2018
Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC .....	11 avril 2018
Fonds stratégique équilibré Indigo RBC .....	11 avril 2018
Fonds stratégique de croissance Indigo RBC .....	11 avril 2018
Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC .....	11 avril 2018
<i>Fonds en gestion commune</i>	<b>Date de début des activités</b>
Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC .....	2 décembre 1987
Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC .....	24 novembre 2004
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC .....	2 décembre 1987
Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC .....	14 mars 2007
Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC .....	26 février 2010

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

### Fonds en gestion commune (suite)

	Date de début des activités
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC.....	16 février 2011
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC.....	8 novembre 1996
Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC.....	2 décembre 1987
Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC.....	1 <sup>er</sup> mars 1994
Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC.....	2 décembre 1987
Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC.....	31 décembre 1994
Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC.....	21 septembre 2010
Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC.....	1 <sup>er</sup> octobre 2015

Le 28 mars 2024, la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») a effectué l'achat de toutes les actions émises et en circulation de la Banque HSBC Canada, ce qui a entraîné un changement de contrôle de Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée. Une fois l'acquisition réalisée, Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale et a été renommée RBC Gestion d'actifs Indigo Inc (« RBC Indigo »). Tous les anciens Fonds communs de placement de la HSBC et Fonds en gestion commune HSBC gérés par RBC Indigo sont désormais appelés Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC (collectivement, les « Fonds Indigo RBC ») et ont été renommés.

Les Fonds communs de placement Indigo RBC (les « Fonds communs de placement ») et les Fonds en gestion commune Indigo RBC (les « Fonds en gestion commune ») sont des fiducies à participation unitaire établies en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique conformément à une déclaration de fiducie cadre (la « déclaration de fiducie ») ou à un acte de fiducie (l'« acte de fiducie »), auquel des modifications ont été apportées de temps à autre. Aux termes de la déclaration de fiducie et de l'acte de fiducie, respectivement, RBC Indigo (le « gestionnaire » ou le « gestionnaire-fiduciaire ») agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en placement principal des Fonds Indigo RBC. Fonds d'investissement Royal Inc. (« FIRI »), une filiale en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, est le placeur principal de la série investisseurs, de la série investisseurs, série T, de la série priviléges et de la série priviléges, série T des Fonds communs de placement. Les placements des parts des Fonds communs de placement sont également effectués par l'entremise de courtiers autorisés. Les parts de série en gestion commune des Fonds en gestion commune ne sont offertes que dans le cadre d'un service de gestion de placements discrétionnaire. Les parts de série F (et de série FT) des Fonds communs de placement et des Fonds en gestion commune sont offertes par l'entremise de programmes de service moyennant rémunération ou de programmes de compte intégré à frais fixes parrainés par leurs courtiers ou de comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris les courtiers exécutants et les autres comptes pour lesquels une évaluation de la convenance n'est pas exécutée.

À titre de conseiller en placement principal des Fonds, RBC Indigo peut retenir les services de sous-conseillers en placement du même groupe ou de sous-conseillers qui ne sont pas du même groupe. Les sous-conseillers sont payés par le conseiller en placement principal et non par les Fonds.

Le bureau du gestionnaire est situé au 885 West Georgia Street, 3<sup>e</sup> étage, Vancouver (Colombie-Britannique).

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les états financiers annuels des Fonds sont établis selon les normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gestionnaire le 20 mars 2025.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers des Fonds, à l'exception du Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC, du Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC, du Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC et du Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC, sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle des Fonds. Le Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC, le Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC et le Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC sont présentés en dollars américains, soit la monnaie fonctionnelle de ces Fonds.

### d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

### 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-après ont été appliquées d'une manière uniforme à tous les exercices présentés dans les présents états financiers.

#### a) Instruments financiers

##### i) Comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours de périodes ultérieures est tributaire de la catégorie dans laquelle l'instrument financier est classé. Les coûts d'opérations sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, à l'exception des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts d'opérations sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle les Fonds deviennent une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les Fonds décomptabilisent un passif financier lorsque leurs obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si et seulement si les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif financier qui est un instrument d'emprunt est évalué au coût amorti si ces deux conditions sont respectées :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si ces deux conditions sont respectées :

- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si le choix est fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme il est décrit ci-dessus, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Lors de la comptabilisation initiale, les Fonds peuvent choisir irrévocablement d'évaluer les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net qui satisfont par ailleurs aux exigences permettant de les évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, sauf si les Fonds changent de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers touchés sont reclassés au premier jour de la première période de présentation de l'information financière suivant le changement de modèle économique.

Aucun actif financier des Fonds n'a été classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un passif financier est généralement évalué au coût amorti, sous réserve d'exceptions qui peuvent permettre un classement à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces exceptions incluent les passifs financiers qui sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, comme les dérivés qui sont des passifs. Au moment de la comptabilisation initiale, les Fonds peuvent également, de manière irrévocable, désigner un passif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation aboutit à des informations plus pertinentes.

##### ii) Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ultérieurement évalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les actifs financiers dérivés et les passifs financiers dérivés des Fonds et les placements dans des titres et des prêts hypothécaires sont classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de clôture. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts entre chacun des niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de situation à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés qui ne sont pas négociés en Bourse, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent également le recours à des transactions conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence, l'utilisation d'autres instruments identiques en substance, des analyses des flux de trésorerie actualisés, ainsi que d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par des intervenants qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables. Si, de l'avis du gestionnaire, la valeur de l'actif ou du passif financier est inexacte, peu sûre ou ne peut être obtenue facilement, la juste valeur est estimée à partir de l'information présentée la plus récente sur un actif ou un passif financier semblable.

### iii) Coût amorti

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts d'opérations directement attribuables. La comptabilisation subséquente se fait au coût amorti, diminué des pertes de valeur. Les Fonds classent la trésorerie, la monnaie étrangère, les dépôts de garantie pour dérivés, les montants à recevoir de courtiers, les souscriptions à recevoir, les intérêts et les dividendes à recevoir, les remboursements à recevoir, la dette bancaire, les montants à payer à des courtiers, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer et les charges à payer au coût amorti.

### b) Parts rachetables

Les Fonds classent les instruments financiers émis comme des passifs financiers ou des instruments de capitaux propres selon la substance des conditions contractuelles des instruments en cause. Les Fonds ont désigné les parts rachetables comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'elles sont gérées et que leur performance est évaluée à la juste valeur. Les parts rachetables donnent aux investisseurs le droit d'exiger le rachat, sous réserve des liquidités disponibles, en échange de trésorerie à un prix par part établi selon les politiques d'évaluation des Fonds chaque date de rachat. Les distributions aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au moment où elles sont autorisées et ne sont plus à la discrétion du gestionnaire.

### c) Monnaie étrangère

Les états financiers des Fonds sont libellés en dollars canadiens, sauf pour le Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC, le Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC et le Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC, lesquels sont libellés en dollars américains. En ce qui concerne les Fonds présentés en dollars canadiens, les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les états du résultat global. En ce qui concerne les Fonds présentés en dollars américains, les placements libellés en monnaies étrangères et les autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, ils sont convertis en dollars américains aux cours de change en vigueur chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et charges liés aux transactions libellées en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les états du résultat global.

### d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions, poste des états du résultat global, correspondent à l'intérêt nominal reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour ce qui est des obligations à coupon zéro, des titres du marché monétaire et des prêts hypothécaires résidentiels, qui sont amortis selon le mode linéaire. Le profit ou la perte réalisé à la vente de placements et la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des placements sont établis en fonction du coût moyen. La méthode du coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, des titres du marché monétaire et des prêts hypothécaires résidentiels. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire, dans le cas de titres cotés, généralement la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont constatées à la date de l'opération.

### e) Impôt sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les Fonds sont reconnus comme des fiducies à participation unitaire. La totalité du bénéfice net aux fins fiscales des Fonds et des gains en capital nets réalisés pendant une période donnée doivent être distribués aux porteurs de parts de telle manière que les Fonds n'ont aucun impôt sur le résultat à payer. En conséquence, les Fonds ne comptabilisent aucun impôt sur le résultat.

## 4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### a) Gestion du capital

Le capital des Fonds se compose de ses parts rachetables. Les Fonds gèrent leur capital conformément aux principes énoncés au paragraphe « Risque lié au manque de liquidité » à la note 8 c). Aucun actif n'est grevé d'affectations d'origine interne ou externe.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

### b) Parts rachetables

Les Fonds communs de placement sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts pour un maximum de huit séries distinctes de parts, comme suit : les parts de série investisseurs sont offertes à tous les investisseurs; les parts de série investisseurs, série T conviennent aux investisseurs qui recherchent des distributions mensuelles stables et sont offertes à tous les investisseurs; les parts de série gestionnaires sont généralement offertes aux investisseurs adhérant à un programme de service moyennant rémunération parrainé par le courtier et pour lequel ils paient une rémunération annuelle calculée en fonction des actifs, ou à tout autre investisseur pour lequel nous n'engageons aucun frais de placement, habituellement parce que l'investisseur verse des frais de service directement à son représentant; les parts de série F sont offertes aux investisseurs participant à un programme de service moyennant rémunération ou à un programme de compte intégré à frais fixes parrainé par le courtier, et détenant des comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris auprès de courtiers exécutants et auprès d'autres courtiers où aucune évaluation de la convenance n'est effectuée; les parts de série FT sont offertes aux investisseurs participant à un programme de service moyennant rémunération ou à un programme de compte intégré à frais fixes parrainé par le courtier, et détenant des comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris auprès de courtiers exécutants et auprès d'autres courtiers où aucune évaluation de la convenance n'est effectuée, et qui cherchent à obtenir des distributions mensuelles stables; les parts de série priviléges sont réservées aux investisseurs qui effectuent des placements d'un montant minimal dans un Fonds commun de placement; les parts de série T de série priviléges sont réservées aux investisseurs qui effectuent des placements d'un montant minimal dans un Fonds commun de placement et qui recherchent des distributions mensuelles stables; et les parts de série institutions comportent des frais de gestion négociables qui sont versés directement par les investisseurs, en dehors des Fonds communs de placement, et sont réservées aux investisseurs qui effectuent des placements d'un montant minimal et (ou) qui ont conclu avec leur représentant un contrat leur permettant de souscrire des parts de série institutions. Le gestionnaire-fiduciaire se réserve le droit de restreindre la disponibilité des parts de série priviléges et des parts de série priviléges, série T.

Les Fonds communs de placement sont libellés en dollars canadiens et peuvent être achetés dans cette monnaie, à l'exception du Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC, du Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC, du Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC et du Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC, qui sont libellés en dollars américains et qui peuvent être achetés dans cette monnaie seulement. En outre, les parts de série F, les parts de série investisseurs et de série priviléges des Fonds communs de placement suivants pourraient être achetées en dollars américains en ayant recours au service d'acquisition en dollars américains par l'intermédiaire de représentants, à l'exclusion de FIRI : le Fonds d'actions mondiales Indigo RBC, le Fonds d'actions américaines Indigo RBC, le Fonds européen Indigo RBC, le Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC, le Fonds d'actions chinoises Indigo RBC, le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC et le Fonds de marchés émergents Indigo RBC. De plus, les parts de série investisseurs et les parts de série priviléges du Fonds d'actions américaines Indigo RBC peuvent être achetées en dollars américains par l'entremise du service d'acquisition en dollars américains par l'intermédiaire de FIRI. Le gestionnaire-fiduciaire se réserve le droit de limiter les intermédiaires par l'entremise desquels les parts des Fonds communs de placement peuvent être achetées en dollars américains.

Les Fonds en gestion commune sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts pour un maximum de deux séries et sont libellés en dollars canadiens. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs participant à un programme de service moyennant rémunération ou à un programme de compte intégré à frais fixes parrainé par le courtier, et détenant des comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris auprès de courtiers exécutants et auprès d'autres courtiers où aucune évaluation de la convenance n'est effectuée; et les parts de série en gestion commune comportent des frais de gestion négociables qui sont versés directement par les investisseurs, en dehors des Fonds en gestion commune, et sont réservées aux investisseurs qui effectuent des placements d'un montant minimal et (ou) qui ont conclu avec leur représentant un contrat leur permettant de souscrire des parts de série en gestion commune.

Aucuns frais d'acquisition ou de rachat ne s'appliquent aux Fonds. Les parts du Fonds sont rachetables par l'investisseur lorsque celui-ci soumet une demande de rachat auprès de son représentant. Les parts des Fonds n'ont pas de valeur nominale.

Les parts ci-après ont été émises et rachetées pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds communs de placement</b>						
<b>Fonds en espèces et du marché monétaire</b>						
<b>Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>7 943 170</b>	<b>4 690 096</b>	<b>289 394</b>	<b>(6 427 472)</b>	<b>6 495 188</b>
	2023	5 499 269	8 591 798	260 094	(6 407 991)	7 943 170
Série F .....	<b>2024</b>	<b>2 859 352</b>	<b>673 990</b>	<b>118 485</b>	<b>(1 111 054)</b>	<b>2 540 773</b>
	2023	3 153 724	700 934	134 584	(1 129 890)	2 859 352
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>60 949 651</b>	<b>39 889 082</b>	<b>2 431 419</b>	<b>(59 083 655)</b>	<b>44 186 497</b>
	2023	15 687 776	91 356 310	1 824 921	(47 919 356)	60 949 651
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	—	—	<b>11</b>
	2023	6 873	—	52	(6 922)	3
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>6 219 738</b>	<b>1 945 901</b>	<b>232 212</b>	<b>(5 772 719)</b>	<b>2 625 132</b>
	2023	7 521 789	761 014	313 924	(2 376 989)	6 219 738

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 019 386</b>	<b>728 974</b>	<b>69 367</b>	<b>(1 557 328)</b>	<b>1 260 399</b>
	2023	524 635	2 665 142	53 976	(1 224 367)	2 019 386
Série F .....	<b>2024</b>	<b>713 355</b>	<b>976 837</b>	<b>35 249</b>	<b>(1 000 769)</b>	<b>724 672</b>
	2023	800 516	233 476	37 051	(357 688)	713 355
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>36 677 486</b>	<b>9 933 571</b>	<b>1 463 393</b>	<b>(25 574 995)</b>	<b>22 499 455</b>
	2023	7 297 673	45 396 531	1 162 829	(17 179 547)	36 677 486
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>533 662</b>	<b>181 301</b>	<b>16 113</b>	<b>(676 690)</b>	<b>54 386</b>
	2023	1 039 671	469 702	37 792	(1 013 503)	533 662
<b>Fonds de revenu</b>						
<b>Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>5 398 693</b>	<b>317 603</b>	<b>111 903</b>	<b>(1 474 760)</b>	<b>4 353 439</b>
	2023	6 789 429	284 587	111 760	(1 787 083)	5 398 693
Série F .....	<b>2024</b>	<b>312 812</b>	<b>31 641</b>	<b>8 789</b>	<b>(53 883)</b>	<b>299 359</b>
	2023	324 163	15 584	8 133	(35 068)	312 812
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>12 669 093</b>	<b>270 844</b>	<b>289 905</b>	<b>(3 661 106)</b>	<b>9 568 736</b>
	2023	17 845 839	608 768	340 248	(6 125 762)	12 669 093
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>54 394</b>	<b>3 721</b>	<b>974</b>	<b>(37 569)</b>	<b>21 520</b>
	2023	57 844	8 861	1 342	(13 403)	54 394
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>194 711 619</b>	<b>14 154 080</b>	<b>6 625 178</b>	<b>(59 442 124)</b>	<b>156 048 753</b>
	2023	200 380 485	18 857 854	6 499 671	(31 026 391)	194 711 619
<b>Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>29 914</b>	<b>46</b>	<b>(20 914)</b>	<b>9 046</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>12 359 565</b>	<b>1 675 148</b>	<b>365 986</b>	<b>(11 304 268)</b>	<b>3 096 431</b>
	2023	12 472 697	3 383 306	440 107	(3 936 545)	12 359 565
<b>Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>7 906 572</b>	<b>749 202</b>	<b>222 110</b>	<b>(1 818 991)</b>	<b>7 058 893</b>
	2023	8 563 631	840 820	220 293	(1 718 172)	7 906 572
Série F .....	<b>2024</b>	<b>566 837</b>	<b>65 501</b>	<b>19 164</b>	<b>(124 520)</b>	<b>526 982</b>
	2023	575 417	123 154	19 265	(150 999)	566 837
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>10 770 742</b>	<b>1 507 420</b>	<b>311 401</b>	<b>(2 695 506)</b>	<b>9 894 057</b>
	2023	11 170 025	2 291 894	290 511	(2 981 688)	10 770 742
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>1 345</b>	—	<b>41</b>	<b>(112)</b>	<b>1 274</b>
	2023	14 509	—	239	(13 403)	1 345
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>49 385 926</b>	<b>7 109 000</b>	<b>1 986 765</b>	<b>(9 999 374)</b>	<b>48 482 317</b>
	2023	47 849 922	6 261 649	1 869 408	(6 595 053)	49 385 926
<b>Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>554 644</b>	<b>32 351</b>	<b>8 390</b>	<b>(155 941)</b>	<b>439 444</b>
	2023	687 083	59 476	5 163	(197 078)	554 644
Série F .....	<b>2024</b>	<b>1 048</b>	<b>453</b>	<b>26</b>	—	<b>1 527</b>
	2023	1 037	—	11	—	1 048
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>2 302 505</b>	<b>54 494</b>	<b>43 492</b>	<b>(569 384)</b>	<b>1 831 107</b>
	2023	2 728 843	76 801	26 406	(529 545)	2 302 505
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>5 058 300</b>	<b>665 311</b>	<b>154 212</b>	<b>(2 498 121)</b>	<b>3 379 702</b>
	2023	5 265 551	1 505 135	113 591	(1 825 977)	5 058 300

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>626 572</b>	<b>11 850</b>	<b>22 548</b>	<b>(136 283)</b>	<b>524 687</b>
	2023	710 686	20 338	24 677	(129 129)	626 572
Série F .....	<b>2024</b>	<b>16 005</b>	<b>2 568</b>	<b>726</b>	<b>(1 261)</b>	<b>18 038</b>
	2023	15 591	3 029	630	(3 245)	16 005
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>341 059</b>	<b>37</b>	<b>9 928</b>	<b>(83 083)</b>	<b>267 941</b>
	2023	381 228	39	12 770	(52 978)	341 059
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>35 540 189</b>	<b>5 054 400</b>	<b>1 891 386</b>	<b>(12 358 544)</b>	<b>30 127 431</b>
	2023	36 939 690	2 151 376	2 029 295	(5 580 172)	35 540 189
<b>Fonds de revenu mensuel Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>31 792 270</b>	<b>2 350 326</b>	<b>1 418 463</b>	<b>(8 552 953)</b>	<b>27 008 106</b>
	2023	33 993 326	4 954 853	713 629	(7 869 538)	31 792 270
Série investisseurs, série T .....	<b>2024</b>	<b>247 751</b>	<b>26 855</b>	<b>2 966</b>	<b>(135 531)</b>	<b>142 041</b>
	2023	274 756	114 514	1 715	(143 234)	247 751
Série F .....	<b>2024</b>	<b>1 086 806</b>	<b>400 421</b>	<b>68 514</b>	<b>(274 544)</b>	<b>1 281 197</b>
	2023	1 222 346	158 454	36 059	(330 053)	1 086 806
Série FT .....	<b>2024</b>	<b>65 174</b>	<b>6 167</b>	<b>4 720</b>	<b>(18 536)</b>	<b>57 525</b>
	2023	62 007	—	3 186	(19)	65 174
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>76 008 136</b>	<b>4 961 868</b>	<b>3 302 352</b>	<b>(14 847 887)</b>	<b>69 424 469</b>
	2023	82 370 638	9 390 590	1 715 471	(17 468 563)	76 008 136
Série priviléges, série T .....	<b>2024</b>	<b>14 946 451</b>	<b>883 322</b>	<b>77 509</b>	<b>(3 693 087)</b>	<b>12 214 195</b>
	2023	14 511 393	5 265 997	43 936	(4 874 875)	14 946 451
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>20 641</b>	<b>7 614</b>	<b>335</b>	<b>(16 565)</b>	<b>12 025</b>
	2023	19 497	740	404	—	20 641
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>198 859</b>	<b>312 338</b>	<b>9 361</b>	<b>(162 787)</b>	<b>357 771</b>
	2023	155 826	208 639	6 048	(171 654)	198 859
<b>Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>12 051 398</b>	<b>351 748</b>	<b>344 191</b>	<b>(3 050 141)</b>	<b>9 697 196</b>
	2023	13 476 274	724 905	285 288	(2 435 069)	12 051 398
Série investisseurs, série T .....	<b>2024</b>	<b>66 591</b>	<b>32 833</b>	<b>656</b>	<b>(66 078)</b>	<b>34 002</b>
	2023	84 001	35 947	454	(53 811)	66 591
Série F .....	<b>2024</b>	<b>327 382</b>	<b>144 737</b>	<b>14 129</b>	<b>(86 124)</b>	<b>400 124</b>
	2023	450 256	73 809	9 703	(206 386)	327 382
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>50 291 359</b>	<b>1 179 547</b>	<b>1 523 952</b>	<b>(12 951 886)</b>	<b>40 042 972</b>
	2023	59 053 868	2 325 357	1 332 285	(12 420 151)	50 291 359
Série priviléges, série T .....	<b>2024</b>	<b>1 761 729</b>	<b>84 249</b>	<b>24 844</b>	<b>(533 890)</b>	<b>1 336 932</b>
	2023	2 436 410	445 868	7 955	(1 128 504)	1 761 729
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>101</b>	<b>3 633</b>	<b>63</b>	<b>(102)</b>	<b>3 695</b>
	2023	99	—	2	—	101
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>30 575</b>	<b>22 051</b>	<b>73</b>	<b>(52 699)</b>	<b>—</b>
	2023	1 073 331	71 889	17 745	(1 132 390)	30 575

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds d'actions canadiennes</b>						
<b>Fonds équilibré canadien Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>9 794 854</b>	<b>593 689</b>	<b>511 281</b>	<b>(2 238 693)</b>	<b>8 661 131</b>
	2023	10 158 862	1 213 623	140 189	(1 717 820)	9 794 854
Série F .....	<b>2024</b>	<b>2 025 765</b>	<b>351 297</b>	<b>122 017</b>	<b>(490 785)</b>	<b>2 008 294</b>
	2023	2 086 696	177 551	36 645	(275 127)	2 025 765
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>15 431 117</b>	<b>2 087 947</b>	<b>912 101</b>	<b>(2 955 025)</b>	<b>15 476 140</b>
	2023	15 839 129	1 907 430	240 770	(2 556 212)	15 431 117
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>24 282</b>	<b>1 914</b>	<b>866</b>	<b>(3 043)</b>	<b>24 019</b>
	2023	49 891	—	387	(25 996)	24 282
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>5 259 836</b>	<b>36 459</b>	<b>212 204</b>	<b>(2 429 982)</b>	<b>3 078 517</b>
	2023	5 258 732	67 931	109 234	(176 061)	5 259 836
<b>Fonds de dividendes Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>8 800 962</b>	<b>561 710</b>	<b>561 561</b>	<b>(2 016 471)</b>	<b>7 907 762</b>
	2023	8 397 182	1 480 827	324 083	(1 401 130)	8 800 962
Série F .....	<b>2024</b>	<b>4 024 539</b>	<b>838 587</b>	<b>303 801</b>	<b>(926 977)</b>	<b>4 239 950</b>
	2023	3 926 457	503 824	160 569	(566 311)	4 024 539
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>20 893 650</b>	<b>1 998 441</b>	<b>1 424 435</b>	<b>(4 118 933)</b>	<b>20 197 593</b>
	2023	19 699 955	3 673 519	785 559	(3 265 383)	20 893 650
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>74 293</b>	<b>10 873</b>	<b>4 205</b>	<b>(17 414)</b>	<b>71 957</b>
	2023	75 465	7 822	2 372	(11 366)	74 293
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>4 871 425</b>	<b>159 331</b>	<b>307 138</b>	<b>(1 370 549)</b>	<b>3 967 345</b>
	2023	5 063 366	291 920	213 640	(697 501)	4 871 425
<b>Fonds d'actions Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 042 814</b>	<b>78 063</b>	<b>135 572</b>	<b>(404 049)</b>	<b>1 852 400</b>
	2023	2 078 031	156 771	99 456	(291 444)	2 042 814
Série F .....	<b>2024</b>	<b>1 872 481</b>	<b>188 483</b>	<b>137 177</b>	<b>(345 850)</b>	<b>1 852 291</b>
	2023	1 881 477	148 784	98 065	(255 845)	1 872 481
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>3 998 026</b>	<b>518 166</b>	<b>315 358</b>	<b>(586 219)</b>	<b>4 245 331</b>
	2023	3 753 185	504 163	198 886	(458 208)	3 998 026
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>20 426</b>	—	<b>866</b>	<b>(3 275)</b>	<b>18 017</b>
	2023	22 528	—	752	(2 854)	20 426
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>12 121 516</b>	<b>418 251</b>	<b>856 189</b>	<b>(2 823 253)</b>	<b>10 572 703</b>
	2023	12 757 451	300 333	673 831	(1 610 099)	12 121 516
<b>Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>1 688 783</b>	<b>65 978</b>	<b>42 289</b>	<b>(409 439)</b>	<b>1 387 611</b>
	2023	1 758 564	135 040	52 898	(257 719)	1 688 783
Série F .....	<b>2024</b>	<b>2 761 640</b>	<b>390 844</b>	<b>77 542</b>	<b>(839 479)</b>	<b>2 390 547</b>
	2023	2 879 621	333 009	92 846	(543 836)	2 761 640
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>2 508 027</b>	<b>169 982</b>	<b>64 135</b>	<b>(684 346)</b>	<b>2 057 798</b>
	2023	2 697 249	174 050	80 697	(443 969)	2 508 027
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>18 679</b>	<b>2 196</b>	<b>441</b>	<b>(7 131)</b>	<b>14 185</b>
	2023	30 085	1 791	600	(13 797)	18 679
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>882 114</b>	<b>21 374</b>	<b>23 052</b>	<b>(213 801)</b>	<b>712 739</b>
	2023	1 013 283	40 211	29 269	(200 649)	882 114

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds d'actions étrangères</b>						
<b>Fonds d'actions mondiales Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 430 418</b>	<b>130 310</b>	<b>167 931</b>	<b>(505 203)</b>	<b>2 223 456</b>
	2023	2 533 770	288 148	65 779	(457 279)	2 430 418
Série F .....	<b>2024</b>	<b>277 723</b>	<b>62 009</b>	<b>21 485</b>	<b>(78 677)</b>	<b>282 540</b>
	2023	361 783	30 227	9 182	(123 469)	277 723
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>1 034 016</b>	<b>161 796</b>	<b>78 972</b>	<b>(227 866)</b>	<b>1 046 918</b>
	2023	993 154	168 023	27 629	(154 790)	1 034 016
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	—	—	—	—	—
	2023	2 879	—	—	(2 879)	—
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>8 513 391</b>	<b>216 770</b>	<b>532 817</b>	<b>(2 167 352)</b>	<b>7 095 626</b>
	2023	9 380 311	2 524	235 415	(1 104 859)	8 513 391
<b>Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>1 573 141</b>	<b>93 505</b>	<b>49 929</b>	<b>(493 683)</b>	<b>1 222 892</b>
	2023	1 864 152	145 962	17 170	(454 143)	1 573 141
Série F .....	<b>2024</b>	<b>44 496</b>	<b>29 181</b>	<b>2 132</b>	<b>(17 646)</b>	<b>58 163</b>
	2023	37 940	7 453	509	(1 406)	44 496
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>7 856 642</b>	<b>182 099</b>	<b>265 419</b>	<b>(1 754 072)</b>	<b>6 550 088</b>
	2023	8 792 527	462 053	87 684	(1 485 622)	7 856 642
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>956 371</b>	<b>57 892</b>	<b>36 991</b>	<b>(166 320)</b>	<b>884 934</b>
	2023	1 089 828	90 344	11 727	(235 528)	956 371
<b>Fonds d'actions américaines Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>4 935 676</b>	<b>673 884</b>	<b>478 392</b>	<b>(1 555 427)</b>	<b>4 532 525</b>
	2023	4 820 966	1 070 966	—	(956 256)	4 935 676
Série F .....	<b>2024</b>	<b>1 084 889</b>	<b>630 811</b>	<b>142 630</b>	<b>(486 765)</b>	<b>1 371 565</b>
	2023	1 197 029	240 961	1 358	(354 459)	1 084 889
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>6 671 163</b>	<b>1 484 314</b>	<b>779 099</b>	<b>(1 582 624)</b>	<b>7 351 952</b>
	2023	6 211 363	1 565 021	—	(1 105 221)	6 671 163
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>843</b>	—	<b>100</b>	—	<b>943</b>
	2023	10 036	843	—	(10 036)	843
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>64 636</b>	<b>74 094</b>	<b>10 298</b>	<b>(38 079)</b>	<b>110 949</b>
	2023	58 991	9 694	—	(4 049)	64 636
<b>Fonds européen Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>583 620</b>	<b>12 278</b>	<b>4 153</b>	<b>(125 154)</b>	<b>474 897</b>
	2023	644 232	34 207	14 873	(109 692)	583 620
Série F .....	<b>2024</b>	<b>284 982</b>	<b>12 978</b>	<b>2 583</b>	<b>(40 420)</b>	<b>260 123</b>
	2023	349 719	23 510	9 031	(97 278)	284 982
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>181 550</b>	<b>38 993</b>	<b>1 441</b>	<b>(60 939)</b>	<b>161 045</b>
	2023	136 436	67 007	4 636	(26 529)	181 550
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>25 291</b>	<b>844</b>	<b>268</b>	<b>(844)</b>	<b>25 559</b>
	2023	24 600	—	691	—	25 291

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>1 244 210</b>	<b>32 103</b>	—	<b>(295 641)</b>	<b>980 672</b>
	2023	1 401 138	82 510	487	(239 925)	1 244 210
Série F .....	<b>2024</b>	<b>574 223</b>	<b>132 665</b>	<b>510</b>	<b>(183 364)</b>	<b>524 034</b>
	2023	601 820	123 721	1 624	(152 942)	574 223
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>365 323</b>	<b>844</b>	—	<b>(107 436)</b>	<b>258 731</b>
	2023	404 663	18 256	300	(57 896)	365 323
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>1 434</b>	—	—	<b>(357)</b>	<b>1 077</b>
	2023	2 425	673	2	(1 666)	1 434
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>47 697</b>	<b>14 023</b>	—	<b>(16 016)</b>	<b>45 704</b>
	2023	52 579	—	77	(4 959)	47 697
<b>Fonds d'actions chinoises Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 553 474</b>	<b>120 942</b>	<b>9 550</b>	<b>(636 946)</b>	<b>2 047 020</b>
	2023	2 799 262	217 633	7 862	(471 283)	2 553 474
Série F .....	<b>2024</b>	<b>2 367 782</b>	<b>1 755 764</b>	<b>12 108</b>	<b>(2 129 955)</b>	<b>2 005 699</b>
	2023	2 239 835	3 035 772	12 627	(2 920 452)	2 367 782
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>3 084 117</b>	<b>29 961</b>	<b>10 466</b>	<b>(1 083 773)</b>	<b>2 040 771</b>
	2023	3 290 701	158 312	10 580	(375 476)	3 084 117
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>6 293</b>	<b>624</b>	<b>29</b>	<b>(1 473)</b>	<b>5 473</b>
	2023	7 743	2 516	24	(3 990)	6 293
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>106 510</b>	<b>18 092</b>	<b>507</b>	<b>(52 299)</b>	<b>72 810</b>
	2023	130 591	29 911	559	(54 551)	106 510
<b>Fonds d'actions indiennes Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>674 124</b>	<b>141 863</b>	—	<b>(194 103)</b>	<b>621 884</b>
	2023	724 679	67 524	—	(118 079)	674 124
Série F .....	<b>2024</b>	<b>289 187</b>	<b>64 241</b>	<b>327</b>	<b>(32 580)</b>	<b>321 175</b>
	2023	297 955	33 673	666	(43 107)	289 187
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>116 139</b>	<b>58 709</b>	—	<b>(84 371)</b>	<b>90 477</b>
	2023	132 309	21 943	—	(38 113)	116 139
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>1 592</b>	<b>1 570</b>	—	<b>(339)</b>	<b>2 823</b>
	2023	9 569	432	—	(8 409)	1 592
Série institutions.....	<b>2024</b>	—	—	—	—	—
	2023	219	—	—	(219)	—
<b>Fonds de marchés émergents Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>417 171</b>	<b>10 090</b>	<b>5 354</b>	<b>(94 533)</b>	<b>338 082</b>
	2023	455 966	27 012	10 136	(75 943)	417 171
Série F .....	<b>2024</b>	<b>78 846</b>	<b>7 087</b>	<b>1 234</b>	<b>(12 178)</b>	<b>74 989</b>
	2023	78 132	4 874	2 000	(6 160)	78 846
Série priviléges.....	<b>2024</b>	<b>7 828</b>	—	—	<b>(7 828)</b>	—
	2023	7 636	—	192	—	7 828
Série institutions.....	<b>2024</b>	<b>2 195 953</b>	<b>99 391</b>	<b>35 123</b>	<b>(388 343)</b>	<b>1 942 124</b>
	2023	2 208 245	224 675	58 064	(295 031)	2 195 953

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds de marchés émergents Indigo RBC II</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>849 181</b>	<b>3 887</b>	—	<b>(162 494)</b>	<b>690 574</b>
	2023	978 852	10 511	6 812	(146 994)	849 181
Série F .....	<b>2024</b>	<b>228 133</b>	<b>10 072</b>	<b>142</b>	<b>(48 345)</b>	<b>190 002</b>
	2023	246 968	14 717	2 374	(35 926)	228 133
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>28 326</b>	—	—	—	<b>28 326</b>
	2023	28 086	—	241	(1)	28 326
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>546</b>	—	—	<b>(546)</b>	—
	2023	2 248	—	10	(1 712)	546
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>133</b>	—	—	<b>(133)</b>	—
	2023	—	133	—	—	133
<b>Fonds indiciens</b>						
<b>Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>1 274 556</b>	<b>1 058 601</b>	<b>20 735</b>	<b>(593 587)</b>	<b>1 760 305</b>
	2023	772 547	832 216	19 321	(349 528)	1 274 556
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>298 311</b>	<b>1 546</b>	<b>(119 874)</b>	<b>179 983</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>1 318 207</b>	<b>617 312</b>	<b>15 467</b>	<b>(674 582)</b>	<b>1 276 404</b>
	2023	615 870	941 784	20 936	(260 383)	1 318 207
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>46 391 675</b>	<b>1 965 475</b>	<b>331 286</b>	<b>(11 562 291)</b>	<b>37 126 145</b>
	2023	57 356 373	3 688 401	766 871	(15 419 970)	46 391 675
<b>Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>66 996</b>	<b>37 155</b>	<b>2 464</b>	<b>(12 257)</b>	<b>94 358</b>
	2023	40 577	31 632	1 902	(7 115)	66 996
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>147 397</b>	<b>1 247</b>	<b>(79 444)</b>	<b>69 200</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série priviléges .....	<b>2024</b>	<b>54 992</b>	<b>19 434</b>	<b>595</b>	<b>(32 890)</b>	<b>42 131</b>
	2023	11 154	42 264	1 574	—	54 992
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>29 255 906</b>	<b>1 014 219</b>	<b>457 848</b>	<b>(7 026 429)</b>	<b>23 701 544</b>
	2023	32 606 119	1 705 194	862 965	(5 918 372)	29 255 906
<b>Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>12 974</b>	<b>11 286</b>	<b>217</b>	<b>(13 813)</b>	<b>10 664</b>
	2023	10 530	9 202	331	(7 089)	12 974
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>55 066</b>	<b>372</b>	<b>(28 781)</b>	<b>26 657</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>12 624 418</b>	<b>839 623</b>	<b>168 967</b>	<b>(2 621 461)</b>	<b>11 011 547</b>
	2023	14 017 203	1 206 579	336 785	(2 936 149)	12 624 418
<b>Fonds diversifiés</b>						
<b>Fonds conservateur diversifié Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>16 012 085</b>	<b>661 332</b>	<b>398 232</b>	<b>(4 183 105)</b>	<b>12 888 544</b>
	2023	18 890 608	1 776 954	369 093	(5 024 570)	16 012 085
Série F .....	<b>2024</b>	<b>96 479</b>	<b>39 334</b>	<b>2 972</b>	<b>(44 043)</b>	<b>94 742</b>
	2023	105 557	13 066	2 261	(24 405)	96 479
Série institutions .....	<b>2024</b>	—	—	—	—	—
	2023	—	43 670	—	(43 670)	—

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>27 588 747</b>	<b>1 361 788</b>	<b>729 148</b>	<b>(6 563 050)</b>	<b>23 116 633</b>
	2023	30 374 623	2 738 836	690 232	(6 214 944)	27 588 747
Série F .....	<b>2024</b>	<b>364 277</b>	<b>88 236</b>	<b>8 639</b>	<b>(174 343)</b>	<b>286 809</b>
	2023	381 675	71 502	9 001	(97 901)	364 277
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>42 104</b>	—	<b>1 395</b>	—	<b>43 499</b>
	2023	41 025	—	1 079	—	42 104
Série institutions .....	<b>2024</b>	—	—	—	—	—
	2023	—	22 611	—	(22 611)	—
<b>Fonds équilibré diversifié Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>52 745 652</b>	<b>3 618 801</b>	<b>1 203 374</b>	<b>(10 835 081)</b>	<b>46 732 746</b>
	2023	54 816 935	6 308 552	924 424	(9 304 259)	52 745 652
Série F .....	<b>2024</b>	<b>752 931</b>	<b>318 640</b>	<b>19 748</b>	<b>(323 243)</b>	<b>768 076</b>
	2023	766 154	183 434	12 981	(209 638)	752 931
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	—	<b>2 328</b>	<b>61</b>	—	<b>2 389</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série institutions .....	<b>2024</b>	—	<b>79 821</b>	<b>89</b>	<b>(19 034)</b>	<b>60 876</b>
	2023	—	76 903	—	(76 903)	—
<b>Fonds de croissance diversifié Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>23 565 647</b>	<b>1 579 828</b>	<b>409 497</b>	<b>(4 597 244)</b>	<b>20 957 728</b>
	2023	24 421 322	2 534 480	332 022	(3 722 177)	23 565 647
Série F .....	<b>2024</b>	<b>526 101</b>	<b>179 359</b>	<b>9 850</b>	<b>(229 576)</b>	<b>485 734</b>
	2023	561 552	82 493	7 825	(125 769)	526 101
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>13 605</b>	<b>11 817</b>	<b>496</b>	<b>(813)</b>	<b>25 105</b>
	2023	14 335	—	197	(927)	13 605
Série institutions .....	<b>2024</b>	—	<b>33 285</b>	—	<b>(33 192)</b>	<b>93</b>
	2023	14 349	54 831	—	(69 180)	—
<b>Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>6 375 349</b>	<b>537 999</b>	<b>31 786</b>	<b>(1 304 287)</b>	<b>5 640 847</b>
	2023	6 628 529	743 140	53 997	(1 050 317)	6 375 349
Série F .....	<b>2024</b>	<b>215 124</b>	<b>54 285</b>	<b>1 237</b>	<b>(71 067)</b>	<b>199 579</b>
	2023	194 652	56 123	1 807	(37 458)	215 124
Série institutions .....	<b>2024</b>	<b>3 050</b>	<b>9 389</b>	—	<b>(12 439)</b>	—
	2023	1 100	25 216	—	(23 266)	3 050
<b>Fonds stratégiques</b>						
<b>Fonds stratégique conservateur Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>1 189 026</b>	<b>191 431</b>	<b>19 509</b>	<b>(688 874)</b>	<b>711 092</b>
	2023	1 403 584	184 631	32 221	(431 410)	1 189 026
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>60 253</b>	<b>102 449</b>	<b>3 416</b>	<b>(43 187)</b>	<b>122 931</b>
	2023	93 110	—	1 636	(34 493)	60 253
<b>Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 868 201</b>	<b>196 117</b>	<b>50 774</b>	<b>(848 011)</b>	<b>2 267 081</b>
	2023	3 340 774	471 740	73 962	(1 018 275)	2 868 201
Série gestionnaires .....	<b>2024</b>	<b>70 849</b>	<b>13 585</b>	<b>316</b>	<b>(10 219)</b>	<b>74 531</b>
	2023	70 716	—	216	(83)	70 849

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds stratégique équilibré Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>8 656 995</b>	<b>936 303</b>	<b>139 780</b>	<b>(2 146 705)</b>	<b>7 586 373</b>
	2023	9 054 233	1 513 095	224 537	(2 134 870)	8 656 995
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>204 607</b>	<b>47 549</b>	<b>4 600</b>	<b>(8 508)</b>	<b>248 248</b>
	2023	137 760	113 897	5 344	(52 394)	204 607
<b>Fonds stratégique de croissance Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>5 454 688</b>	<b>838 734</b>	<b>76 247</b>	<b>(1 269 915)</b>	<b>5 099 754</b>
	2023	5 306 189	1 015 122	119 470	(986 093)	5 454 688
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>84 750</b>	<b>1 171</b>	<b>1 199</b>	<b>(8 388)</b>	<b>78 732</b>
	2023	21 156	62 438	1 863	(707)	84 750
<b>Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC</b>						
Série investisseurs .....	<b>2024</b>	<b>2 278 610</b>	<b>358 365</b>	<b>25 021</b>	<b>(657 757)</b>	<b>2 004 239</b>
	2023	2 150 506	503 925	37 755	(413 576)	2 278 610
Série gestionnaires.....	<b>2024</b>	<b>38 812</b>	<b>18 126</b>	<b>207</b>	<b>(40 809)</b>	<b>16 336</b>
	2023	37 068	15 681	653	(14 590)	38 812
<b>Fonds en gestion commune</b>						
<b>Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>51 510</b>	<b>145</b>	<b>(24 846)</b>	<b>26 809</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune.....	<b>2024</b>	<b>15 270 438</b>	<b>790 499</b>	<b>316 956</b>	<b>(9 912 256)</b>	<b>6 465 637</b>
	2023	20 013 270	1 958 036	764 924	(7 465 792)	15 270 438
<b>Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>670 597</b>	<b>672</b>	<b>(488 778)</b>	<b>182 491</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune.....	<b>2024</b>	<b>85 056 605</b>	<b>8 364 520</b>	<b>2 260 100</b>	<b>(34 867 715)</b>	<b>60 813 510</b>
	2023	87 646 430	16 327 151	2 770 388	(21 687 364)	85 056 605
<b>Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>705 111</b>	<b>1 782</b>	<b>(354 262)</b>	<b>352 631</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune.....	<b>2024</b>	<b>122 036 698</b>	<b>11 831 126</b>	<b>2 978 146</b>	<b>(43 990 162)</b>	<b>92 855 808</b>
	2023	117 007 080	29 735 600	4 558 781	(29 264 763)	122 036 698
<b>Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>121 100</b>	<b>472</b>	<b>(58 676)</b>	<b>62 896</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune.....	<b>2024</b>	<b>28 158 360</b>	<b>8 976 330</b>	<b>1 014 332</b>	<b>(11 494 141)</b>	<b>26 654 881</b>
	2023	37 862 186	4 561 859	2 050 312	(16 315 997)	28 158 360
<b>Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>30 205</b>	<b>50</b>	<b>(13 225)</b>	<b>17 030</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune.....	<b>2024</b>	<b>6 879 153</b>	<b>2 242 720</b>	<b>157 002</b>	<b>(5 047 911)</b>	<b>4 230 964</b>
	2023	8 322 550	1 798 313	458 109	(3 699 819)	6 879 153

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Fonds	Année	Parts en circulation à l'ouverture de l'exercice	Émission de parts	Distributions réinvesties	Rachat de parts	Parts en circulation à la clôture de l'exercice
<b>Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>143 663</b>	<b>575</b>	<b>(74 385)</b>	<b>69 853</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>25 963 975</b>	<b>5 585 092</b>	<b>888 678</b>	<b>(9 539 380)</b>	<b>22 898 365</b>
	2023	27 378 142	3 676 755	1 462 054	(6 552 976)	25 963 975
<b>Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>143 835</b>	<b>3 467</b>	<b>(41 181)</b>	<b>106 121</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>7 332 647</b>	<b>177 200</b>	<b>249 735</b>	<b>(2 367 348)</b>	<b>5 392 234</b>
	2023	8 150 392	725 483	478 013	(2 021 241)	7 332 647
<b>Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>885 198</b>	<b>27 526</b>	<b>(446 876)</b>	<b>465 848</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>16 954 748</b>	<b>976 101</b>	<b>640 223</b>	<b>(4 626 813)</b>	<b>13 944 259</b>
	2023	18 247 892	1 684 834	833 324	(3 811 302)	16 954 748
<b>Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>54 152</b>	<b>1 152</b>	<b>(27 306)</b>	<b>27 998</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>1 404 921</b>	<b>117 069</b>	<b>35 231</b>	<b>(514 692)</b>	<b>1 042 529</b>
	2023	1 460 705	193 061	55 393	(304 238)	1 404 921
<b>Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>884 417</b>	<b>2 581</b>	<b>(538 256)</b>	<b>348 742</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>30 022 583</b>	<b>7 007 810</b>	<b>184 447</b>	<b>(14 111 785)</b>	<b>23 103 055</b>
	2023	33 224 473	3 100 605	652 554	(6 955 049)	30 022 583
<b>Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>528 453</b>	<b>2 106</b>	<b>(340 462)</b>	<b>190 097</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>34 366 853</b>	<b>7 489 809</b>	<b>333 967</b>	<b>(14 309 476)</b>	<b>27 881 153</b>
	2023	38 626 122	3 745 614	496 266	(8 501 149)	34 366 853
<b>Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>62 956</b>	<b>413</b>	<b>(39 577)</b>	<b>23 792</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>10 763 242</b>	<b>803 791</b>	<b>114 823</b>	<b>(3 579 524)</b>	<b>8 102 332</b>
	2023	11 921 614	1 876 619	346 988	(3 381 979)	10 763 242
<b>Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC</b>						
Série F .....	<b>2024</b>	—	<b>82 553</b>	<b>749</b>	<b>(41 375)</b>	<b>41 927</b>
	2023	—	—	—	—	—
Série en gestion commune .....	<b>2024</b>	<b>11 624 528</b>	<b>936 252</b>	<b>162 884</b>	<b>(2 615 868)</b>	<b>10 107 796</b>
	2023	14 545 335	927 784	419 420	(4 268 011)	11 624 528

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

### 5. Parties liées

#### a) Frais de gestion

Les Fonds sont responsables de toutes les charges liées à leur exploitation et à leur administration.

Le gestionnaire-fiduciaire a accepté d'absorber certaines charges associées à certains Fonds ou d'y renoncer, à son gré. Les charges en question sont présentées dans les états du résultat global.

Les Fonds peuvent investir dans les parts d'autres fonds communs de placement et de fonds négociés en Bourse, y compris des fonds apparentés. En plus des frais et charges payés par les Fonds, ces autres fonds ont leurs propres frais d'exploitation à payer. Les Fonds prendront en charge la partie des frais d'exploitation des autres fonds qui leur revient en proportion de leurs avoirs dans ces autres fonds. Toutefois, les Fonds n'investiront pas dans les parts d'autres fonds si cela devait les obliger à verser des frais de gestion à l'égard de ces placements qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais qui sont payables au gestionnaire-fiduciaire par les Fonds pour le même service. Les seuls frais de gestion qui seront payés par les Fonds, directement ou indirectement, sont ceux qui sont payables au gestionnaire-fiduciaire, comme il est indiqué ci-après. Les Fonds n'investiront pas non plus dans d'autres fonds si cela devait les obliger à verser à l'égard de ces placements des frais d'acquisition ou de rachat qui représentent des frais que les porteurs de parts des Fonds paient déjà.

La série institutions des Fonds communs de placement n'exige pas de frais de gestion. Les frais de gestion de placement sont payés directement par les porteurs de parts en dehors des Fonds communs de placement.

Les parts de série en gestion commune des Fonds en gestion commune n'exigent pas de frais de gestion. Les frais de gestion de placement sont payés directement par les porteurs de parts en dehors des Fonds en gestion commune.

En contrepartie de ses services de gestion et conformément à la déclaration de fiducie, le gestionnaire-fiduciaire reçoit de chaque Fonds des honoraires mensuels aux taux annualisés suivants (à l'exclusion de la TVH/TPS s'y rapportant) appliqués à la valeur liquidative moyenne quotidienne de la série respective du Fonds concerné :

	Série investisseurs / Série investisseurs, série T**	Série F / Série FT**	Série privilégiés*** / Série privilégiés, série T**	Série gestionnaires****
Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC.....	0,85 %	0,35 %	0,35 %	0,35 %
Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC .....	1,00 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %
Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC.....	1,35 %	0,675 %	0,85 %	0,675 %
Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC .....	1,00 %	0,50 %	0,75 %	0,50 %
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC* .....	1,00 %	0,50 %	0,75 %	0,50 %
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC .....	1,50 %	0,75 %	1,20 %	0,75 %
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC .....	1,50 %	0,75 %	1,20 %	0,75 %
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC* .....	1,25 %	0,65 %	0,75 %	0,625 %
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC .....	1,55 %	0,775 %	1,25 %	0,775 %
Fonds équilibré canadien Indigo RBC* .....	1,75 %	0,85 %	1,25 %	0,75 %
Fonds de dividendes Indigo RBC* .....	1,75 %	0,75 %	1,25 %	0,75 %
Fonds d'actions Indigo RBC .....	1,75 %	0,75 %	1,25 %	0,75 %
Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC .....	2,00 %	1,00 %	1,50 %	1,00 %
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC .....	1,25 %	0,75 %	0,95 %	0,625 %
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC.....	1,70 %	0,85 %	1,25 %	0,85 %
Fonds d'actions américaines Indigo RBC .....	2,00 %	1,00 %	1,50 %	1,00 %
Fonds européen Indigo RBC.....	2,00 %	1,00 %	1,50 %	1,00 %
Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC.....	2,00 %	1,00 %	1,50 %	1,00 %
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC .....	2,25 %	1,125 %	1,75 %	1,125 %
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC .....	2,25 %	1,125 %	1,75 %	1,125 %
Fonds de marchés émergents Indigo RBC.....	2,25 %	1,125 %	1,75 %	1,125 %
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II***** .....	2,25 %	1,125 %	1,75 %	1,125 %
Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC .....	1,00 %	0,50 %	0,75 %	0,50 %
Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC.....	1,00 %	0,50 %	0,75 %	0,50 %
Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC .....	1,00 %	0,50 %	0,75 %	0,50 %
Fonds conservateur diversifié Indigo RBC* .....	1,40 %	0,70 %	—	0,50 %
Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC* .....	1,40 %	0,70 %	—	0,50 %
Fonds équilibré diversifié Indigo RBC* .....	1,55 %	0,80 %	—	0,75 %

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

	Série investisseurs / Série investisseurs, série T**	Série F / Série FT**	Série privilégiés*** / Série privilégiés, série T**	Série gestionnaires****
Fonds de croissance diversifié Indigo RBC*	1,75 %	0,90 %	—	1,00 %
Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC*	1,75 %	0,90 %	—	1,00 %
Fonds stratégique conservateur Indigo RBC*	0,50 %	0,25 %	—	0,25 %
Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC*	0,50 %	0,25 %	—	0,25 %
Fonds stratégique équilibré Indigo RBC*	0,55 %	0,30 %	—	0,30 %
Fonds stratégique de croissance Indigo RBC*	0,60 %	0,35 %	—	0,35 %
Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC*	0,60 %	0,35 %	—	0,35 %
Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC	—	0,35 %	—	—
Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC	—	0,675 %	—	—
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC	—	0,50 %	—	—
Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC	—	0,75 %	—	—
Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC	—	0,675 %	—	—
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC	—	0,75 %	—	—
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC	—	0,75 %	—	—
Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC	—	0,75 %	—	—
Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC	—	1,00 %	—	—
Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC	—	1,00 %	—	—
Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC	—	1,00 %	—	—
Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC	—	1,125 %	—	—
Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC	—	1,00 %	—	—

À compter du 27 juin 2024, les frais de gestion des parts de série F et de série FT des fonds communs de placement suivants ont été réduits. Les taux des frais de gestion pour la période en cours et la période antérieure sont les suivants :

	Série F		Série FT**	
	Période en cours	Période antérieure	Période en cours	Période antérieure
Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC	0,675 %	0,85 %	—	—
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC	0,75 %	1,00 %	—	—
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC	0,75 %	1,00 %	—	—
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC	0,65 %	0,75 %	0,65 %	0,75 %
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC	0,775 %	1,05 %	0,775 %	1,05 %
Fonds équilibré canadien Indigo RBC	0,85 %	0,90 %	—	—
Fonds de dividendes Indigo RBC	0,75 %	0,90 %	—	—
Fonds d'actions Indigo RBC	0,75 %	0,90 %	—	—
Fonds de marchés émergents Indigo RBC	1,125 %	1,25 %	—	—
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II	1,125 %	1,25 %	—	—
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC	1,125 %	1,25 %	—	—
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC	1,125 %	1,25 %	—	—

\* Les Fonds peuvent investir une partie ou la totalité de leurs actifs dans des parts d'autres fonds communs de placement et de fonds négociés en Bourse, y compris des fonds apparentés. Les Fonds n'investiront pas dans les parts d'autres fonds si cela doit les obliger à verser des frais de gestion à l'égard de ces placements qui, pour une personne raisonnable, doubleraient les frais qui nous sont payables par les Fonds pour le même service.

\*\* La série investisseurs, série T, la série FT et la série privilégiés, série T sont seulement offertes pour le Fonds de revenu mensuel Indigo RBC et le Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

\*\*\* Le gestionnaire-fiduciaire se réserve le droit de restreindre la disponibilité des parts de série privilégiées. Chacun des Fonds diversifiés Indigo RBC offre actuellement quatre séries de parts : la série investisseurs, la série F, la série gestionnaires et la série institutions. Chacun des Fonds stratégiques Indigo RBC offre actuellement quatre séries de parts : la série investisseurs, la série F, la série gestionnaires et la série institutions.

\*\*\*\* Depuis le 6 décembre 2021, la série gestionnaires des Fonds communs de placement, à l'exclusion des Fonds stratégiques Indigo RBC, n'est plus offerte aux nouveaux investisseurs. Les porteurs qui détiendront des parts de série gestionnaires d'un Fonds commun de placement le 6 décembre 2021 pourront encore investir dans ces parts du même fonds après cette date.

\*\*\*\*\* Depuis le 2 septembre 2022, le Fonds de marchés émergents Indigo RBC II (auparavant, Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC II) n'est plus offert.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024, les parts des Fonds stratégiques Indigo RBC ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs. Les porteurs qui détiendront des parts le 1<sup>er</sup> avril 2024 pourront encore investir dans ces parts du même Fonds. De plus, RBC Indigo peut aussi maintenir la capacité pour certains investisseurs, y compris les fonds d'investissement gérés par RBC Indigo ou ses sociétés affiliées qui peuvent investir dans les Fonds.

Les parts des séries D et DT des Fonds Indigo RBC sont devenues respectivement des parts de séries F et FT le 27 juin 2024. Les parts de série F et de série FT sont offertes aux investisseurs participant à un programme de service moyennant rémunération ou à un programme de compte intégré à frais fixes parrainé par le courtier, et détenant des comptes d'exécution d'ordres seulement, y compris des comptes de courtiers exécutants et d'autres comptes pour lesquels aucune évaluation de la convenance n'est effectuée.

RBC Indigo Inc. a lancé des parts de série F des Fonds en gestion commune Indigo RBC, des Fonds indiciels Indigo RBC et du Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC (collectivement, « ces Fonds ») le 27 juin 2024. Les parts de série F de ces Fonds sont offertes par l'entremise de programmes de service moyennant rémunération ou de programmes de compte intégré à frais fixes parrainés par leurs courtiers ou de comptes auprès d'un courtier offrant des services d'exécution d'ordres seulement, y compris les courtiers exécutants et les autres comptes pour lesquels une évaluation de la convenance n'est pas exécutée. Les parts existantes des Fonds en gestion commune Indigo RBC ont été renommées série en gestion commune.

À compter du 31 juillet 2024, les parts de série privilégiées et de série privilégiées, série T des Fonds communs de placement ne sont plus offertes aux nouveaux investisseurs. Les investisseurs qui détiennent des parts de série privilégiées ou de série privilégiées, série T d'un Fonds commun de placement le 31 juillet 2024 pourront continuer d'effectuer des placements additionnels dans ces séries du même Fonds.

## b) Achat, garantie et gestion de prêts hypothécaires

Conformément à une convention de vente et d'administration de prêts hypothécaires datée du 30 juin 2015 et conclue entre la Banque Royale (Banque HSBC Canada avant le 28 mars 2024), RBC Indigo et le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC, ce dernier achète des prêts hypothécaires à la Banque Royale (Banque HSBC Canada avant le 28 mars 2024 et la Banque Royale après le 28 mars 2024) pour un montant qui produit un rendement qui n'est pas inférieur de plus de 0,25 % au taux d'intérêt auquel la Banque Royale fait des engagements similaires au moment de l'achat. Ce rendement a été établi en contrepartie de la garantie donnée par la Banque Royale de racheter les prêts hypothécaires dans certaines circonstances. Ce montant s'est élevé à 4 133 564 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (4 622 453 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). La Banque Royale a convenu de racheter au Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC les prêts hypothécaires qui font l'objet d'un défaut de paiement et de racheter des prêts hypothécaires de façon à permettre au Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC de disposer des sommes nécessaires aux rachats des porteurs de parts, dans les deux cas, à un montant qui produit un rendement égal au taux d'intérêt auquel la Banque Royale fait des engagements de prêt comparables au moment du rachat.

En outre, conformément à une convention intervenue entre Indigo RBC, la Banque Royale et le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC, ce dernier versera à la Banque Royale des frais pour l'administration des prêts hypothécaires achetés à la Banque Royale, frais qui seront cumulés et versés quotidiennement au Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC. Les frais d'administration correspondent à 0,10 % de la valeur annuelle des prêts hypothécaires achetés à la Banque Royale. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a versé des frais d'administration de 1 677 716 \$ (1 834 353 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

Tous les prêts hypothécaires achetés à la Banque sont des prêts hypothécaires ordinaires non assurés.

Le Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC investit principalement dans des parts du Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC.

La part de la commission de garantie versée pour les prêts hypothécaires détenus par le Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC s'est élevée à 1 539 566 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1 945 719 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023). La part des frais d'administration versés pour les prêts hypothécaires détenus par le Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC s'est élevée à 624 873 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (772 130 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

## 6. Charge au titre de la retenue d'impôt

Certains dividendes et intérêts reçus par les Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt imposée par le pays d'origine. Au cours de l'exercice, le taux d'impôt de la retenue d'impôt s'établissait entre 0 % et 35 % (entre 0 % et 35 % en 2023).

## 7. Impôt sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les Fonds sont reconnus comme des fiducies de fonds communs de placement. Par conséquent, ils ne sont pas assujettis à l'impôt sur le résultat pour le revenu net ou pour les gains en capital nets réalisés qui sont versés ou à verser à leurs porteurs de parts. En outre, lorsqu'un Fonds est une fiducie de

Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

fonds commun de placement, l'impôt sur le résultat à payer sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable selon une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées.

Les Fonds ci-après ont accumulé des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital. Les pertes en capital aux fins de l'impôt sur le résultat peuvent être reportées indéfiniment et appliquées en déduction des gains en capital réalisés au cours d'années futures. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées et appliquées en déduction du revenu imposable des années futures. Cependant, si elles ne sont pas utilisées, elles expirent après l'année indiquée.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

<b>Fonds</b>	<b>Perte en capital</b>	<b>Perte autre qu'en capital</b>	<b>2035</b>	<b>2036</b>	<b>2037</b>	<b>2038</b>	<b>2039</b>	<b>2040</b>	<b>2041</b>	<b>2042</b>
Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC .....	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds stratégique équilibré Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds stratégique de croissance Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Fonds en gestion commune</b>										
Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC .....	3 658	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC .....	159 299	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC .....	92 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC .....	14 562	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC .....	21 681	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC .....	64 888	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC .....	4 448	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC .....	21 391	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC .....	24 591	—	—	—	—	—	—	—	—	—

## 8. Gestion des risques financiers

### a) Cadre de gestion des risques

Les Fonds peuvent être exposés à divers risques financiers. Ils sont surtout exposés aux risques financiers par leurs placements, notamment dans les instruments dérivés, le cas échéant. L'inventaire du portefeuille regroupe les titres par type d'actifs, par région ou par segment de marché. Pour gérer le risque, les Fonds veillent entre autres à assurer la conformité aux lignes directrices en matière de placement. Le gestionnaire gère l'incidence potentielle de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en faisant appel à des conseillers en placement professionnels et chevronnés qu'il encadre. Ces conseillers assurent le suivi périodique des avoirs des Fonds, suivent de près l'évolution du marché et veillent à diversifier les portefeuilles en se conformant aux lignes directrices en matière de placement.

Conformément à leurs stratégies de gestion de placements, les Fonds peuvent continuer d'investir dans divers instruments financiers dérivés et non dérivés. Le portefeuille des Fonds comprend des placements en titres de capitaux propres et des titres de créance cotés et non cotés, des instruments financiers dérivés et des placements dans des fonds de placement non cotés.

Le conseiller en placement des Fonds peut exercer un pouvoir discrétionnaire afin de gérer les actifs selon les objectifs de placement des Fonds. Le gestionnaire s'assure quotidiennement que la répartition des actifs et la composition du portefeuille visées soient respectées à l'exception de quelques Fonds qui font l'objet d'un suivi mensuel. Dans les cas où le portefeuille s'est écarté des répartitions cibles des actifs, le conseiller en placement des Fonds est tenu de prendre des mesures en vue de rééquilibrer les portefeuilles conformément aux cibles établies, et ce, dans les délais prescrits.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

### b) Risque lié au crédit

Le risque lié au crédit représente le risque qu'une perte financière pour les Fonds découle de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement conclu avec les Fonds. Ce risque découle principalement des titres de créance détenus, des actifs dérivés, de la trésorerie et des autres débiteurs des Fonds. La valeur comptable de ces instruments financiers comptabilisée dans les états de la situation financière reflète l'exposition maximale des Fonds au risque lié au crédit.

Les Fonds limitent leur exposition aux pertes sur créances en plaçant leur trésorerie et leurs titres à revenu fixe dans des instruments présentant une qualité de crédit élevée, sauf pour ce qui est des Fonds qui détiennent des placements dans des obligations à rendement élevé. Pour optimiser la qualité du crédit de leurs placements, les conseillers en placement procèdent continuellement à des évaluations de crédit en fonction de facteurs entourant le risque de crédit des contreparties, les tendances historiques et d'autres renseignements.

Les Fonds investissent dans des actifs financiers qui ont une notation de premier ordre selon les notes établies par DBRS Limited, Standard & Poor's Rating Services (Canada) et Moody's Canada Inc.

Toutes les transactions sur les titres cotés en Bourse sont réglées par l'entremise de courtiers approuvés au moment de la livraison. Le risque de défaut est jugé minimal, étant donné que la livraison des titres vendus ne se fait qu'après la réception du paiement par le courtier. Le montant à payer pour un achat n'est versé que lorsque le courtier a reçu les titres. L'opération échoue si l'une des parties ne respecte pas ses obligations.

### c) Risque lié au manque de liquidité

Le risque lié au manque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer les engagements liés à leurs passifs financiers qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La politique des Fonds et la démarche du gestionnaire pour gérer le risque lié au manque de liquidité consistent à faire en sorte, dans la mesure du possible, que les Fonds disposeront toujours des liquidités suffisantes pour honorer leurs engagements à leur échéance, y compris les rachats de parts estimés, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher la réputation des Fonds. Le gestionnaire gère le risque lié au manque de liquidité en investissant la majorité des actifs des Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être aisément réalisés. Des simulations de crise sont effectuées mensuellement par le gestionnaire afin d'évaluer la liquidité des actifs dans certains Fonds où le gestionnaire est le conseiller en placement.

### d) Risque lié aux marchés

Le risque lié aux marchés correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les revenus des Fonds ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'ils détiennent.

#### i) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments productifs d'intérêts fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance. Afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt dans les fonds du marché monétaire, les Fonds cherchent à conserver une échéance moyenne pondérée en jours conforme aux exigences réglementaires. Afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt dans les fonds de titres à revenu fixe, le gestionnaire a pour objectif de maintenir la duration des Fonds dans une fourchette acceptable par rapport à la duration de l'indice de référence.

Le gestionnaire gère le risque lié aux taux d'intérêt quotidiennement conformément aux politiques et aux procédures en place. Si la gestion du risque lié aux taux d'intérêt ne respecte pas la politique de placement ou les lignes directrices des Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille selon les lignes directrices établies, et ce, dans les délais prescrits.

#### ii) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change s'entend du risque que la valeur des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des Fonds fluctue en raison des variations des taux de change.

La politique de gestion du risque lié au taux de change des Fonds consiste à assurer une couverture économique des monnaies conformément à la politique de couverture en place.

La surveillance indépendante de cette politique est effectuée quotidiennement. Si la gestion du risque lié au taux de change ne respecte pas la politique de couverture ou les lignes directrices des Fonds, le gestionnaire est tenu de rééquilibrer le portefeuille dans les délais prescrits.

#### iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque lié aux taux d'intérêt et du risque lié au taux de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Le gestionnaire atténue l'autre risque de prix par une sélection judicieuse des titres en fonction des limites fixées et gère le risque de prix des Fonds par la diversification des placements dans le Fonds concerné. Le gestionnaire surveille quotidiennement les positions des Fonds sur le marché et celles-ci sont maintenues dans des fourchettes établies.

### 9. Juste valeur des instruments financiers

Les placements et les instruments financiers dérivés des Fonds sont comptabilisés à la juste valeur.

Les techniques d'évaluation ont pour objectif d'obtenir une évaluation à la juste valeur qui reflète le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les Fonds ont recours à des modèles d'évaluation largement reconnus pour la détermination de la juste valeur d'instruments financiers courants tels que les obligations, les débentures convertibles, les titres adossés à des créances, les contrats à terme standardisés, les contrats à terme de gré à gré et les contrats de swap qui ne nécessitent que des données de marché observables et qui exigent de la direction qu'elle pose peu de jugements et fasse peu d'estimations. Les cours observables et les données sous-jacentes aux modèles sont généralement offerts sur le marché pour les titres de créance et les titres de participation cotés, pour les dérivés négociés en Bourse comme les contrats à terme standardisés et pour les dérivés hors cote comme les contrats à terme de gré à gré et les contrats de swap. La disponibilité des cours du marché observables et des données sous-jacentes aux modèles réduit la nécessité pour la direction de poser des jugements et de faire des estimations, et réduit le niveau d'incertitude entourant la détermination des justes valeurs.

Les Fonds peuvent évaluer certains instruments complexes à l'aide de modèles conçus à partir de modèles d'évaluation reconnus. Il est possible que certaines données ou toutes les données importantes de ces modèles ne puissent être directement observables sur le marché; elles sont dérivées de cours ou de taux de marché ou elles sont estimées en fonction d'hypothèses. Les modèles d'évaluation qui ont recours à des données non observables importantes exigent de la direction une plus grande part de jugement et davantage d'estimations pour déterminer la juste valeur.

Les Fonds utilisent une hiérarchie de la juste valeur qui classe par ordre d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées dans l'application des techniques d'évaluation de la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (évaluation de niveau 1), et au niveau le plus bas les données non observables (évaluation de niveau 3). La hiérarchie de la juste valeur se compose des trois niveaux ci-après :

Niveau 1 : Les données qui correspondent aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques que le gestionnaire-fiduciaire peut obtenir à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Des données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement, y compris les données des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Des données non observables. Le marché est peu ou pas actif. Les données utilisées pour déterminer la juste valeur exigent de la part du gestionnaire qu'il exerce un jugement et qu'il fasse des estimations.

La valeur comptable de la trésorerie, des monnaies étrangères, des dépôts de garantie pour dérivés, des montants à recevoir de courtiers, des souscriptions à recevoir, des intérêts et des dividendes à recevoir, des remboursements à recevoir, de la dette bancaire, des montants à payer à des courtiers, des rachats à payer, des distributions à verser, des frais de gestion à payer et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur parce que, même si les cours du marché sont disponibles, il n'existe pas de marché actif pour ces instruments. La valeur comptable de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se rapproche de sa juste valeur, puisque cet actif est évalué au prix de rachat. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Dans la section *Analyse des instruments financiers et de la gestion des risques* de chacun des Fonds figure un tableau présentant la hiérarchie de la juste valeur, notamment les placements classés aux niveaux 1, 2 ou 3, les transferts entre les niveaux 1, 2 et 3, et un rapprochement des mouvements au cours de la période en ce qui a trait aux placements classés au niveau 3, le cas échéant.

### 10. Lien avec des entités structurées

Le tableau ci-après décrit les types d'entités structurées dans lesquelles les Fonds détiennent une participation.

Entité	Nature et objet	Participation détenue par les Fonds communs de placement et les Fonds en gestion commune
Fonds d'investissement	Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers et générer des honoraires pour le conseiller en placement. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts aux investisseurs.	Placement sous forme de parts émises par les fonds d'investissement sous-jacents

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Le tableau ci-après présente les fonds d'investissement détenus par les Fonds dans des entités structurées dont la participation est inférieure à 50 %. Le risque de perte maximal correspond à la valeur comptable du placement dans les fonds d'investissement sous-jacents détenus.

	Au 31 décembre 2024			Au 31 décembre 2023		
	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements
<b>Fonds communs de placement</b>						
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	65 688 \$	1	2 214 320 \$	67 206 \$
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	426 818 \$	1	2 214 320 \$	457 542 \$
Fonds de dividendes Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	984 \$	1	2 214 320 \$	921 \$
Fonds d'actions Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	1	896 674 484 \$	505 \$	1	658 560 220 \$	378 \$
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	48 351 \$	9 847 \$	1	47 953 \$	10 419 \$
Fonds conservateur diversifié Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	12	7 649 161 \$	167 049 \$	12	8 361 983 \$	198 517 \$
Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	12	7 649 161 \$	335 799 \$	12	8 361 983 \$	375 508 \$
Fonds équilibré diversifié Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	13	7 885 238 \$	824 199 \$	13	8 621 840 \$	838 394 \$
Fonds de croissance diversifié Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	12	6 832 388 \$	405 923 \$	12	7 541 285 \$	398 892 \$
Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	11	6 273 912 \$	125 647 \$	11	6 761 566 \$	118 460 \$
Fonds stratégique conservateur Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	558 476 \$	317 \$	1	779 719 \$	428 \$
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	4	168 658 122 \$	8 729 \$	4	127 776 243 \$	12 659 \$
Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	558 476 \$	735 \$	1	779 719 \$	791 \$
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	4	168 658 122 \$	28 514 \$	4	127 776 243 \$	33 360 \$
Fonds stratégique équilibré Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	558 476 \$	2 688 \$	1	779 719 \$	2 486 \$
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	4	168 658 122 \$	103 997 \$	4	127 776 243 \$	104 507 \$
Fonds stratégique de croissance Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	4	168 658 122 \$	75 978 \$	4	127 776 243 \$	69 639 \$
Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par un tiers.....	4	168 658 122 \$	34 947 \$	4	127 776 243 \$	32 972 \$
<b>Fonds en gestion commune</b>						
Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	629 062 \$	1	2 214 320 \$	852 006 \$
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	96 246 \$	1	2 214 320 \$	123 640 \$
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	1 819 605 \$	399 \$	1	2 214 320 \$	373 \$

# Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC

## Notes afférentes aux états financiers (suite)

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

Le tableau ci-après présente les fonds d'investissement détenus par les Fonds dans des entités structurées dont la participation est supérieure à 50 %. Le risque de perte maximal correspond à la valeur comptable du placement dans les fonds sous-jacents détenus.

Fonds	Au 31 décembre 2024			Au 31 décembre 2023		
	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements
Fonds équilibré canadien Indigo RBC						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo	3	2 296 762 \$	191 250 \$	3	2 715 044 \$	200 813 \$
Fonds sous-jacent	Lieu de l'établissement principal	Pays où est situé le siège social	Participation	Valeur comptable comprise au poste « Placements » dans les états de la situation financière	Lieu de l'établissement principal	Pays où est situé le siège social
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC.....	Canada	Canada	68,8 %	165 868 \$	Canada	Canada
Fonds	Au 31 décembre 2024			Au 31 décembre 2023		
	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements	Nombre de fonds d'investissement détenus	Total de l'actif net des fonds d'investissement	Valeur comptable des placements
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC.....						
Fonds d'investissement géré par RBC Indigo...	1	252 895 \$	183 181 \$	1	297 130 \$	205 573 \$
Fonds sous-jacent	Lieu de l'établissement principal	Pays où est situé le siège social	Participation	Valeur comptable comprise au poste « Placements » dans les états de la situation financière	Lieu de l'établissement principal	Pays où est situé le siège social
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC.....	Canada	Canada	72,4 %	183 181	Canada	Canada

Les Fonds sont admissibles à titre d'entités d'investissement en vertu des normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils sont tenus d'appliquer l'exception à la consolidation et de comptabiliser les placements qui représentent une participation supérieure à 50 % à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au cours de 2024 et de 2023, les Fonds n'ont pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'ont pas l'intention de fournir un soutien financier ou une autre forme de soutien. Les Fonds peuvent racheter en tout temps les parts qu'ils détiennent dans les fonds d'investissement ci-dessus, sous réserve d'une quantité suffisante de trésorerie dans les fonds sous-jacents.

## 11. Événements postérieurs à la date de clôture

Indigo RBC a annoncé, le 7 janvier 2025, qu'elle :

a) fusionnera certains fonds (les « fonds fusionnés ») en fonds communs de placement gérés par sa société affiliée, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA »), certaines de ces fusions étant assujetties à l'approbation des porteurs de parts (collectivement, les « fusions »);

b) transférera et renommera le Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC et le Fonds d'actions indiennes Indigo RBC pour qu'ils soient gérés par RBC GMA (collectivement, les « transferts »);

c) dissoudra le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC, le Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC, le Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC, le Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur Indigo RBC, le Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC, le Fonds stratégique équilibré Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance Indigo RBC, le Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC et le Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC, ainsi que certaines séries de certains Fonds qui font l'objet d'une fusion (collectivement, les « dissolutions »).

Les fusions, les transferts et les dissolutions devraient entrer en vigueur le 17 avril 2025 ou aux alentours de cette date.

### **Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière**

Les états financiers ci-joints et les autres rubriques du rapport annuel des Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC (les « Fonds ») ont été préparés par le gestionnaire-fiduciaire, RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers des Fonds ainsi que de l'élaboration des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière incombe au gestionnaire-fiduciaire.

Le conseil d'administration du gestionnaire-fiduciaire a la responsabilité d'examiner et d'approuver les états financiers ainsi que de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers des Fonds ci-joints.

RBC Gestion d'actifs Indigo Inc.



Marc Cevey, administrateur  
Chef de la direction



Brian Bealle  
Chef de l'exploitation

Le 20 mars 2025

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts des Fonds communs de placement Indigo RBC et Fonds en gestion commune Indigo RBC (collectivement, les « Fonds »)

Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres du marché monétaire canadien de la HSBC)	Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions des nouveaux marchés HSBC)
Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres du marché monétaire en dollars US de la HSBC)	Fonds conservateur diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur diversifié Sélection mondiale <sup>MD</sup> de la HSBC)
Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC (auparavant, Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC)	Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur modéré diversifié Sélection mondiale <sup>MD</sup> de la HSBC)
Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC (auparavant, Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme de la HSBC)	Fonds équilibré diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré diversifié Sélection mondiale <sup>MD</sup> de la HSBC)
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en obligations canadiennes de la HSBC)	Fonds de croissance diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance diversifié Sélection mondiale <sup>MD</sup> de la HSBC)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC (auparavant, Fonds mondial en obligations de sociétés de la HSBC)	Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance dynamique diversifié Sélection mondiale <sup>MD</sup> de la HSBC)
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres de créance des nouveaux marchés de la HSBC)	Fonds stratégique conservateur Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur HSBC Horizon Patrimoine <sup>MC</sup> )
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC (auparavant, Fonds revenu mensuel de la HSBC)	Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur modéré HSBC Horizon Patrimoine <sup>MC</sup> )
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC (auparavant, Fonds revenu mensuel en dollars US de la HSBC)	Fonds stratégique équilibré Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré HSBC Horizon Patrimoine <sup>MC</sup> )
Fonds équilibré canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré canadien de la HSBC)	Fonds stratégique de croissance Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance HSBC Horizon Patrimoine <sup>MC</sup> )
Fonds de dividendes Indigo RBC (auparavant, Fonds de dividendes de la HSBC)	Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance dynamique HSBC Horizon Patrimoine <sup>MC</sup> )
Fonds d'actions Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions de la HSBC)	Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune marché monétaire canadien HSBC)
Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance de titres de sociétés à petite capitalisation de la HSBC)	Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune prêts hypothécaires HSBC)
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions internationales de la HSBC)	Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations canadiennes HSBC)
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC (auparavant, Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales de la HSBC)	Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé HSBC)
Fonds d'actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions américaines de la HSBC)	Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation HSBC)
Fonds européen Indigo RBC (auparavant, Fonds européen de la HSBC)	Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune titres de créance des nouveaux marchés HSBC)
Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC (auparavant, Fonds du marché du Sud-Est asiatique de la HSBC)	Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune de dividendes canadiens HSBC)
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions chinoises de la HSBC)	Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions canadiennes HSBC)
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)	Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation HSBC)
Fonds de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC)	Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions américaines HSBC)
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II (auparavant, Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC II)	Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions internationales HSBC)
Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions américaines HSBC)	Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune titres des nouveaux marchés HSBC)
Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions internationales HSBC)	Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières HSBC)

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire des Fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement de chacun des Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours des audits, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement de chacun des Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gestionnaire des Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne que le gestionnaire considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour les audits afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A.N.L./B.B.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Vancouver, Canada

Le 20 mars 2025

## Fonds communs de placement Indigo RBC

Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres du marché monétaire canadien de la HSBC)  
Fonds du marché monétaire en dollars US Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres du marché monétaire en dollars US de la HSBC)  
Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC (auparavant, Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC)  
Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme Indigo RBC (auparavant, Fonds en obligations canadiennes à court/moyen terme de la HSBC)  
Fonds d'obligations canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en obligations canadiennes de la HSBC)  
Fonds d'obligations mondiales de sociétés Indigo RBC (auparavant, Fonds mondial en obligations de sociétés de la HSBC)  
Fonds de créance de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres de créance des nouveaux marchés de la HSBC)  
Fonds de revenu mensuel Indigo RBC (auparavant, Fonds revenu mensuel de la HSBC)  
Fonds de revenu mensuel en dollars US Indigo RBC (auparavant, Fonds revenu mensuel en dollars US de la HSBC)  
Fonds équilibré canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré canadien de la HSBC)  
Fonds de dividendes Indigo RBC (auparavant, Fonds de dividendes de la HSBC)  
Fonds d'actions Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions de la HSBC)  
Fonds de croissance de sociétés à petite capitalisation Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance de titres de sociétés à petite capitalisation de la HSBC)  
Fonds d'actions mondiales Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions internationales de la HSBC)  
Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales Indigo RBC (auparavant, Fonds concentré gestion de la volatilité actions mondiales de la HSBC)  
Fonds d'actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions américaines de la HSBC)  
Fonds européen Indigo RBC (auparavant, Fonds européen de la HSBC)  
Fonds du marché du Sud-Est asiatique Indigo RBC (auparavant, Fonds du marché du Sud-Est asiatique de la HSBC)  
Fonds d'actions chinoises Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions chinoises de la HSBC)  
Fonds d'actions indiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en actions indiennes de la HSBC)  
Fonds de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC)  
Fonds de marchés émergents Indigo RBC II (auparavant, Fonds en titres des nouveaux marchés de la HSBC II)  
Fonds indiciel d'actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions américaines HSBC)  
Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions internationales HSBC)  
Fonds indiciel d'actions de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds indiciel en actions des nouveaux marchés HSBC)  
  
Fonds conservateur diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur diversifié Sélection mondiale<sup>MD</sup> de la HSBC)  
Fonds conservateur modéré diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur modéré diversifié Sélection mondiale<sup>MD</sup> de la HSBC)  
Fonds équilibré diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré diversifié Sélection mondiale<sup>MD</sup> de la HSBC)  
Fonds de croissance diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance diversifié Sélection mondiale<sup>MD</sup> de la HSBC)  
Fonds de croissance dynamique diversifié Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance dynamique diversifié Sélection mondiale<sup>MD</sup> de la HSBC)  
  
Fonds stratégique conservateur Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup>)  
Fonds stratégique conservateur modéré Indigo RBC (auparavant, Fonds conservateur modéré HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup>)  
Fonds stratégique équilibré Indigo RBC (auparavant, Fonds équilibré HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup>)  
Fonds stratégique de croissance Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup>)  
Fonds stratégique de croissance dynamique Indigo RBC (auparavant, Fonds de croissance dynamique HSBC Horizon Patrimoine<sup>MC</sup>)

## Fonds en gestion commune Indigo RBC

Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune marché monétaire canadien HSBC)  
Fonds en gestion commune prêts hypothécaires Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune prêts hypothécaires HSBC)  
Fonds en gestion commune obligations canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations canadiennes HSBC)  
Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations mondiales à rendement élevé HSBC)  
Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune obligations mondiales liées à l'inflation HSBC)  
Fonds en gestion commune de créance de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune titres de créance des nouveaux marchés HSBC)  
Fonds en gestion commune de dividendes canadiens Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune de dividendes canadiens HSBC)  
Fonds en gestion commune actions canadiennes Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions canadiennes HSBC)  
Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation HSBC)  
Fonds en gestion commune actions américaines Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions américaines HSBC)  
Fonds en gestion commune actions internationales Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune actions internationales HSBC)  
Fonds en gestion commune titres de marchés émergents Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune titres des nouveaux marchés HSBC)  
Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières Indigo RBC (auparavant, Fonds en gestion commune mondial en actions immobilières HSBC)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds communs de placement Indigo RBC et les Fonds en gestion commune Indigo RBC (collectivement, les « Fonds ») dans le prospectus simplifié, dans les rapports financiers annuel et semestriel, dans les rapports annuel et intermédiaire de la direction sur le rendement des Fonds, ainsi que dans l'aperçu des Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de ces documents en téléphonant au numéro sans frais 1-888-390-3333, en communiquant avec votre courtier autorisé ou en consultant notre site [www.rbcindigo.com/fr](http://www.rbcindigo.com/fr).

Vous pouvez obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, comme les circulaires d'information et les contrats importants, à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).

### Pour en savoir plus

Veuillez consulter le site [rbcgam.com/documentsreglementaires](http://rbcgam.com/documentsreglementaires)

MD/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion d'actifs Indigo Inc. 2025

